

FOYER PYRENE

ASSOCIATION ADES Europe

Affiliée à la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant :
Association reconnue d'utilité publique agréée association d'éducation populaire

Siège administratif : Lieu-Dit Le Pitarlet – RN 117 – 09160 PRAT BONREPAUX

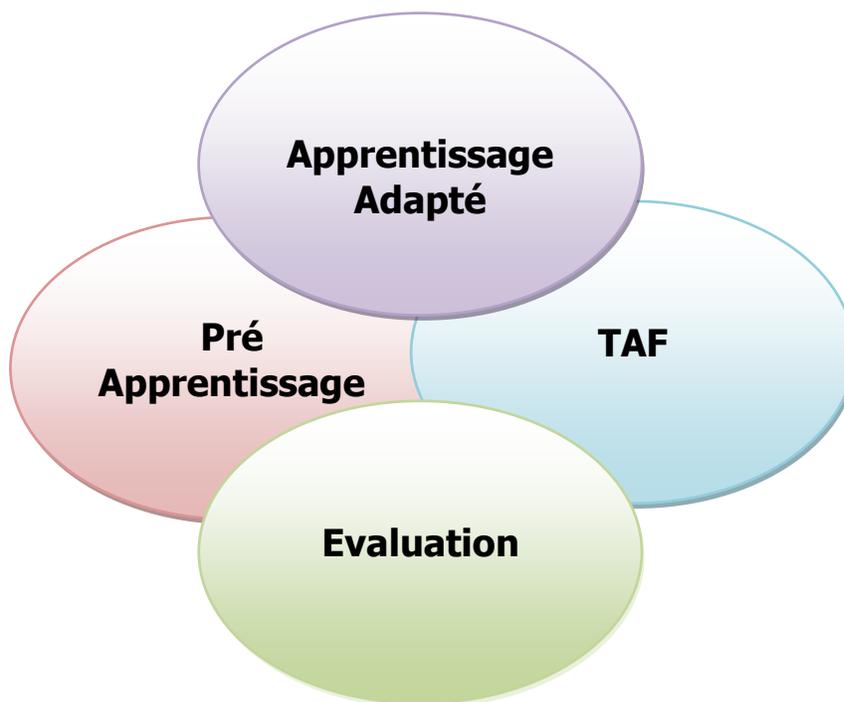
☎ : 05.61.96.19.65 - 📠 : 05.61.96.27.27 - ✉ : ades europe@wanadoo.fr

CENTRE DE JOUR ATELIER FORMATION

**Zone Industrielle
09190 LORP SENTARAILLE**

☎ : 05.61.66.75.75 - ✉ : ades.cdj@wanadoo.fr

ANTENNE PEDAGOGIQUE DU C.F.A.S Région Midi-Pyrénées (ARSEAA)



PROJET DE SERVICE

ACTUALISE JUIN 2014

Sommaire

I - PRESENTATION	3
A. L'Association ADES : Le Centre De Jour / Atelier Formation	3
B. Modalités d'accueil des stagiaires du Centre de Jour.....	4
II - FONCTIONNEMENT	5
A. Déroulement des étapes.....	5
1) Procédure de positionnement.....	5
2) Accueil.....	5
3) Evaluation.....	6
4) Inscription dans un dispositif de formation ou de pré-formation	7
B. Les trois modules de pré-formation ou de formation	7
1) Le TAF (Terrain d'Actions Formatives).....	7
1) Le Pré-Apprentissage = DIMA	13
3) L'apprentissage adapté	14
C. Les accueils spécifiques.....	16
1) Les Mesures d'Accueil de Jour (MAJ).....	16
2) l'accueil d'urgence	16
III - OUTILS ET MOYENS DU CENTRE DE JOUR / ATELIER-FORMATION	17
A – Equipe du Centre de Jour/Atelier Formation.....	17
1) L'équipe pédagogique	17
2) La prestation du Psychologue dans le cadre du dispositif CDJ.....	17
B. Les locaux	19
C. Outils supports de la pratique éducative	19
1) Outils d'action éducative à visée individuelle.....	19
2) Outils d'action éducative à visée collective	21
3) Outils de communication interne	22
IV - LES EXTERNES	25
V – L'ÉVALUATION	26

I - PRESENTATION

A. L'Association ADES : Le Centre De Jour / Atelier Formation

Le Centre De Jour / Atelier Formation est un dispositif proposé par le Foyer Pyrène de l'association ADES Europe.

Le Centre De Jour / Atelier Formation à ce titre bénéficie de l'appui technique des services psychologiques et administratifs et des services généraux du Foyer Pyrène.

Le Centre De Jour / Atelier Formation peut accueillir 15 stagiaires de 13 à 18 ans et vise, après une période d'évaluation, à les réconcilier avec les apprentissages. Le Centre De Jour / Atelier Formation propose ainsi aux jeunes un espace de découverte et d'appréhension de l'Environnement qui associe les dimensions cognitives, émotionnelles, relationnelles et physiques.

A travers différents dispositifs de formation ou préformation organisés autour de supports de médiation tels que des ateliers pédagogiques, il s'agit d'amener les jeunes à re/trouver un épanouissement harmonieux.

L'objectif du Centre De Jour / Atelier Formation est d'accompagner les stagiaires qui lui sont confiés jeune dans la construction de leur parcours d'insertion sociale. A ce titre, il privilégie :

- un travail sur la socialisation, les capacités relationnelles, le développement des compétences de base et l'acquisition ou la ré-acquisition de savoirs de base,
- la confrontation à la pratique professionnelle,
- l'accès aux dispositifs de droits communs.

Le Centre De Jour / Atelier Formation développe des pédagogies adaptées et diversifiées faisant appel à un travail individuel et de groupe tout en s'appuyant sur une dynamique partenariale (entreprise, associations, établissements scolaires, GRETA, Mission Locale...). Ces trois dernières font l'objet de rencontres fréquentes avec le responsable du service pour imaginer la mise en place d'échange par convention organisée dans l'objectif d'aider au mieux nos stagiaires. Pour les 13-14 ans, des conventions seront passées avec l'Education Nationale¹.

¹ Cf. ANNEXES : Convention mission locale, convention de stage

Le Centre De Jour / Atelier formation propose les dispositifs de pré-formation ou de formation suivantes :

- Un module d'évaluation pour une période donnée pouvant être agrémentée de stages en entreprise
- le **TAF** (**T**errain d'**A**ctions **F**ormatives.)
- le **Pré-Apprentissage** (DIMA)
- l'apprentissage adapté

Une convention signée entre l'ARSEAA, organisme gestionnaire du Centre de Formation d'Apprentissage Spécialisé (CFAS) et l'association ADES EUROPE a permis l'ouverture au sein du Centre De Jour / Atelier Formation d'une antenne pédagogique d'apprentissage adapté et a donné lieu à la création des sections de PRÉ-APPRENTISSAGE et APPRENTISSAGE ADAPTÉ.

Un programme annuel général définissant des thèmes de travail est adapté à chaque section (TAF, PRÉ-APPRENTISSAGE et APPRENTISSAGE ADAPTÉ). Une annexe définit la programmation et l'organisation matérielle.

Sa définition fait l'objet d'un travail collectif au sein de l'équipe lors de la réunion bilan de service qui intervient à l'issue de l'année scolaire en cours pour l'année scolaire suivante.

Les actions, en lien avec la thématique dégagée, seront adaptées selon les exigences propres à chaque module.

Le responsable de chaque atelier, en s'inscrivant dans les missions du service, la thématique dégagée et les objectifs poursuivis, formalisera son projet.

B. Modalités d'accueil des stagiaires du Centre de Jour

Le Centre De Jour / Atelier Formation peut accueillir 15 stagiaires. Ceux-ci peuvent être directement confiés par les établissements d'ADES EUROPE, être adressés par des établissements habilités justice et ASE ou bien placés directement par un service de l'ASE ou un magistrat avec la mise en place d'une convention².

² Cf. ANNEXES

II - FONCTIONNEMENT

A. Déroulement des étapes

1) Procédure de positionnement

Le référent du jeune prend rendez-vous avec le responsable du Centre de Jour. Il a, au préalable, renseigné la fiche de demande de positionnement³ au sein du CDJ / AF où il précise la nature de la commande et les objectifs visés afin que l'équipe puisse répondre au mieux aux besoins du jeune. Cela en complément de la demande administrative de prise en charge.

2) Accueil

Suite à la demande de positionnement, l'équipe du Centre De Jour / Atelier Formation adresse une réponse dans la semaine suivante.

Dans le cas d'une réponse favorable à la demande de positionnement, une rencontre de présentation sera organisée sur le service avec le jeune, le service demandeur, la famille et tout autre intervenant souhaitant s'associer au parcours de formation du jeune.

La rencontre de présentation, sera animée par le responsable du service et le coordinateur de l'équipe pédagogique. ***Elle sera formalisée par le renseignement et la signature du document « entretien de positionnement ».***

Au cours de cette rencontre et en vue de son admission sur le service, le jeune :

- se verra présenter le service (équipe, fonctionnement et objectifs)
- se verra remettre sa pochette d'accueil,
- participera à l'échange permettant de lui proposer un programme d'activités répondant aux besoins mis en évidence (par lui-même et son environnement).
- visitera les locaux

³ Cf. ANNEXES

- En suivant, un emploi du temps lui sera adressé.

Cette rencontre se déroulera, idéalement le mercredi matin de la semaine précédant l'accueil du jeune programmé le lundi. Toutefois, l'équipe du Centre De Jour / Atelier Formation peut adapter cette organisation aux demandes spécifiques qui lui seront adressées (accueil d'urgence par exemple).

En suivant, le jeune est inscrit dans un programme. Son emploi du temps est établi et lui est remis au plus tôt.

Il commence dans son module : évaluation, accueil d'urgence, TAF, préapprentissage ou apprentissage spécialisé.

Le stagiaire peut éventuellement être inscrit directement sur le module TAF selon la nature de la demande d'admission et les objectifs poursuivis.

Au bout d'un mois de parcours, une invitation est adressée à la famille (dans le respect des conditions de placement) afin d'organiser une rencontre avec l'équipe pédagogique.

Son objectif est d'associer au plus tôt la famille au parcours pédagogique du jeune afin de poser les bases d'un partenariat.

3) Evaluation

L'évaluation est un passage quasi obligatoire pour les jeunes déscolarisés depuis une longue durée ou n'ayant aucun projet professionnel ou scolaire.

Elle dure 4 à 5 semaines et vise à repérer les potentialités physiques, intellectuelles, psychologiques et manuelles du stagiaire, mais aussi à faire le point sur le plan des acquisitions scolaires et à renouer avec les apprentissages quels qu'ils soient. Des outils et des exercices lui seront proposés.

A titre exceptionnel, il est possible d'adapter cette évaluation tant au niveau de sa durée que de son contenu.

Pour certains jeunes, il peut être mis en place un accueil sur le Centre De Jour / Atelier Formation sans bénéficier de l'évaluation à temps plein. Il serait alors inscrit sur le module TAF avec comme préalable une commande sur des activités précises tant sur la durée que sur le contenu.

Durant la période d'évaluation mais également tout au long de son parcours au sein du Centre De Jour / Atelier Formation, le jeune sera accompagné dans son auto-évaluation. Il s'agit de l'aider à prendre conscience de ses ressources, de ses limites, de ses besoins pour dégager des pistes de travail. Ceci dans le but de l'associer en tant qu'acteur de son parcours pédagogique

Au terme de la période d'évaluation, l'équipe du Centre De Jour / Atelier

Formation se rencontre lors d'une réunion plénière, à laquelle est convié l'ensemble des intervenants dans la prise en charge du jeune, pour réaliser un bilan. Chaque formateur produit un bilan concernant son domaine d'intervention. Une synthèse est réalisée en commun.

A la suite de la réunion, l'écrit est enrichi des apports des intervenants présents et transmis aux différents partenaires ainsi qu'au stagiaire. Un compte-rendu de réunion accompagne le document.

Ce bilan sert de support à la mise en place du parcours pédagogique⁴ et contribue à l'élaboration du projet personnalisé

4) Inscription dans un dispositif de formation ou de pré-formation

- **"En interne" :**
 - TAF
 - Pré-Apprentissage = (DIMA)
 - Apprentissage adapté

- **"En externe" :**
 - Re-scolarisation en collège ou lycée, CNED et tout dispositif de droit commun
 - Signature d'un contrat de travail, apprentissage adapté, contrat de professionnalisation, etc...
 - Préapprentissage

B. Les trois modules de pré-formation ou de formation

1) Le TAF (Terrain d'Actions Formatives)

Le TAF est un dispositif interne. Le jeune a été admis avec une indication T.A.F.

Il a besoin de plus de temps pour se poser et se projeter ainsi, il va falloir "l'appivoiser" en proposant des activités d'expression à dominante ludique. Le contenu de ce module est fonction de la demande de positionnement. Il est ajusté avec le jeune selon le bilan de son auto-évaluation.

⁴ Cf. ANNEXES

OBJECTIFS GENERAUX :

- accepter la contrainte, les règles de vie, la frustration
- prendre confiance : revalorisation, estime de soi
- découvrir
- travailler sa capacité à s'adapter
- s'ouvrir sur le milieu ordinaire (professionnel, associatif)
- travailler une orientation

a / Les deux temps du TAF : une phase interne, une phase externe

Suite à l'évaluation, au cours d'un entretien, le jeune, son référent et le responsable du centre de jour contractualisent. Ils déterminent ensemble la nature de la demande et le contenu. L'intérêt est d'obtenir l'adhésion du jeune. A cet effet, une grille est élaborée afin qu'il repère les différents objectifs à atteindre durant son parcours sur le module TAF. Cette grille constitue l'outil de référence permettant d'établir les bilans (évaluation du parcours et auto-évaluation continue).

A l'issue de l'entretien, parcours pédagogique et un emploi du temps sont validés et signés.

Le parcours se déroule en deux temps. Il est jalonné par des bilans :

- les bilans d'étape qui déterminent le passage d'une étape à l'autre.
- les bilans intermédiaires qui permettent d'ajuster le déroulement de l'étape.

En amont de la réunion bilan, chaque professionnel produit un bilan concernant son domaine d'intervention. Une synthèse est réalisée en commun.

Une invitation est adressée aux différents partenaires (famille, hébergements, services placeurs...). La présence de l'éducateur est demandée.

Lors de la réunion, ces éléments sont présentés, sous forme d'un tour de table, au jeune et partenaires présents afin d'observer le parcours au regard des objectifs fixés dans le contrat. Cet échange permettra de définir collectivement les modalités de poursuite du parcours et les nouvelles étapes permettant d'atteindre les objectifs contractualisés.

A la suite de la réunion, l'écrit est enrichi des apports des intervenants présents. Le responsable du service ou le coordinateur rédige un compte-rendu de réunion qui accompagne le document.

La phase interne : temps de sensibilisation et d'exploration

- LA SENSIBILISATION

Elle vise à créer du lien, à repérer des potentialités, à éveiller à partir de supports ludiques. On y recherche l'adhésion du jeune en lui proposant de s'inscrire ou non dans l'un ou l'autre des ateliers.

En contrepartie, il lui est demandé d'accepter les contraintes inhérentes aux ateliers choisis.

Un bilan d'étape permet de mesurer l'engagement du jeune. A cet effet, une grille d'auto-évaluation lui est remise.

Le temps de sensibilisation dure un mois mais peut être prolongé si le jeune a besoin de plus de temps pour s'engager. Dès l'adhésion du jeune à l'accompagnement, le temps d'exploration peut être organisé.

- L'EXPLORATION

Elle permet de renforcer les savoir-être en prolongeant le travail effectué lors de la première étape.

Elle permet aussi de ré-approprier les connaissances générales tels que la lecture, l'écriture, le calcul, les mesures et conversions, le repérage dans le temps et dans l'espace.

Enfin, elle permet une première approche sur les savoir-faire.

Cette étape s'appuie sur des activités transversales basées sur la découverte et l'expérimentation.

Un bilan intermédiaire est réalisé à l'issue d'une période de deux mois. S'il est probant, un passage en phase externe peut être envisagé. Dans le cas contraire, le travail est maintenu jusqu'au bilan d'étape.

Le temps d'exploration peut aller jusqu'à quatre mois.

La phase externe : consolidation et projection

Cette phase s'inscrit dans la continuité de la précédente et s'agrémentent d'un parcours de découverte des métiers (stages en entreprise pour les plus de 16 ans, visites d'entreprises, mini enquêtes, CIO, travail en atelier...).

La mise en place d'un emploi du temps plus classique est établie. L'objectif de cette étape étant la construction d'un projet d'orientation.

La phase externe n'est pas limitée dans le temps ; sa durée peut dépendre notamment de l'âge du jeune et de la période de l'année. En revanche, elle est jalonnée par des bilans permettant d'apprécier l'évolution du parcours.

b/ Suivi de la formation

Une rencontre avec le stagiaire, le référent et le Responsable du Centre De Jour / Atelier Formation est prévue à chaque fin de trimestre.

Des bilans en entreprise sont effectués régulièrement par le Responsable de Stage du Centre De Jour / Atelier Formation.

Un bulletin d'informations trimestriel est adressé aux parents et aux responsables ainsi qu'aux services d'hébergement en fin de trimestre.

Auto-évaluation du parcours en TAF :

Etape n°

Nom :

Date :

	++	+	+/-	-	--
<i>J'accepte la contrainte (horaires et programme)</i>					
<i>J'accepte les règles de vie (éteindre le portable, enlever la casquette...)</i>					
<i>J'accepte les remarques (positives et négatives)</i>					
<i>J'ai un comportement adapté vis-à-vis des autres jeunes</i>					
<i>J'ai un comportement respectueux vis-à-vis des intervenants</i>					
<i>Je respecte le matériel (usage, rangement, nettoyage, entretien)</i>					
<i>Je suis à l'écoute, disponible et curieux (s'intéresser aux choses)</i>					
<i>J'ose l'autonomie (agir et résoudre seul les problèmes posés par l'activité)</i>					
<i>Je fais preuve d'initiatives (deviner et anticiper les tâches à accomplir)</i>					
<i>Je fais preuve de créativité (inventer, imaginer, créer)</i>					
<i>Je fais mes choix et j'y mets du sens</i>					
<i>Je m'adapte aux changements</i>					
<i>Je m'engage dans mon projet</i>					

Evaluation du parcours TAF par l'équipe éducative :

Etape n°

Nom :

Date :

	++	+	+/-	-	--
<i>Accepter la contrainte (horaires et programme)</i>					
<i>Accepter les règles de vie (éteindre le portable, enlever la casquette...)</i>					
<i>Accepter les remarques (positives et négatives)</i>					
<i>Avoir un comportement adapté vis-à-vis des autres jeunes</i>					
<i>Avoir un comportement respectueux vis-à-vis des intervenants</i>					
<i>Respecter le matériel (usage, rangement, nettoyage, entretien)</i>					
<i>Etre à l'écoute, disponible et curieux (s'intéresser aux choses)</i>					
<i>Oser l'autonomie (agir et résoudre seul les problèmes posés par l'activité)</i>					
<i>Faire preuve d'initiatives (deviner et anticiper les tâches à accomplir)</i>					
<i>Faire preuve de créativité (inventer, imaginer, créer)</i>					
<i>Faire mes choix et y mettre du sens</i>					
<i>S'adapter aux changements</i>					
<i>S'engager dans son projet</i>					

2) Le Pré-Apprentissage = DIMA

Le dispositif de pré-apprentissage est réalisé sous statut scolaire de septembre à juin ; ce dispositif de formation par alternance intègre une organisation pédagogique associant la formation générale (2 jours hebdomadaires) et la découverte du monde du travail en entreprise (3 jours hebdomadaires).

Cette organisation pédagogique repose sur les objectifs suivants :

- **Consolidation des connaissances générales de base** au sein de petits groupes ; les enseignements sont adaptés au niveau de chaque élève ; des évaluations régulières permettent l'individualisation des parcours de formation en prenant en compte l'ensemble des acquis liés à la vie sociale et professionnelle.

- **Développement des capacités sociales** : la formation repose sur le respect des règles sociales, le développement de l'autonomie et de la communication inter personnelle. Des activités sont proposées pour soutenir le développement personnel et la connaissance de l'environnement : gestion de la vie de groupe, connaissances liées au fonctionnement des services et des institutions...

- **Découverte de l'entreprise et du monde du travail** : chaque élève réalise plusieurs stages en entreprise pour explorer des métiers et des secteurs professionnels, pour découvrir et comprendre le fonctionnement d'une entreprise et faire un choix d'orientation adapté à sa situation personnelle. Au sein des entreprises partenaires, un tuteur permet à l'élève d'acquérir des compétences de base pour construire un projet professionnel puis s'orienter vers la recherche d'un contrat d'apprentissage.

- **Mise en forme des expériences acquises** : chaque élève bénéficie du soutien d'un référent professionnel en lien continu avec l'équipe pédagogique et les représentants de l'entreprise pour l'aider à :

- repérer les composantes d'un métier et d'un secteur professionnel.
- analyser ses expériences et comprendre l'organisation du travail.
- élaborer un choix professionnel en prenant en compte ses aptitudes, souhaits et contraintes.

A l'issue de l'année scolaire, l'élève s'engage, soit dans la signature d'un contrat d'apprentissage : apprentissage direct (2 ans) ou apprentissage adapté (3 ans) ; en fonction de ses besoins, il peut être accompagné vers un autre dispositif.

L'élève a au moins 15 ans. Il ne souhaite – (*ou ne peut*) - pas être rescolarisé en circuit scolaire ordinaire, est intéressé par la formation professionnelle par l'alternance.

Le Pré-Apprentissage est caractérisé par l'alternance **Formation/Entreprise** sous statut scolaire. Il peut aussi permettre une rescolarisation en milieu ordinaire de fait, une inscription est systématiquement conventionnée avec son collège de secteur.

Un calendrier des regroupements est adressé au stagiaire et à son responsable de projet ainsi qu'aux entreprises, dès son arrivée.

Un bulletin trimestriel est élaboré par l'équipe du Centre de Jour. A son édition, une rencontre est organisée avec le stagiaire et son éducateur pour une restitution et une analyse. Il est ensuite envoyé à la famille, au service placeur et à toutes les parties concernées par la prise en charge du stagiaire.

3) L'apprentissage adapté

Le dispositif d'une durée de trois ans propose une adaptation pédagogique par un accompagnement scolaire, éducatif, social et professionnel pour des jeunes en difficulté d'insertion.

Le parcours d'apprentissage adapté intègre une première « année passerelle » ayant pour objectif central la préparation à l'intégration au C.F.A du métier choisi. Tout au long de son parcours, chaque apprenti bénéficie de l'accompagnement d'un référent socio-professionnel.

L'organisation pédagogique de l'année passerelle : réalisée par le C.F.A.S, cette année passerelle débute par une phase de positionnement initial qui permet d'élaborer un bilan personnel des besoins de soutien renforcés. Au cours de cette phase, chaque apprenti repère ses points forts et ses points faibles sur les plans scolaire et professionnel. La phase de formation vise le développement des savoirs généraux et l'amélioration de l'autonomie personnelle et professionnelle. Progressivement, chaque apprenti s'adapte à la réalité de la formation en alternance et développe les savoirs et qualités nécessaires à la poursuite de sa formation en C.F.A de métier : développement des connaissances générales, autonomie personnelle, organisation du travail scolaire, respect des règles de vie de groupe...

Les relations avec les entreprises locales : le maître d'apprentissage désigné accompagne la formation de l'apprenti sur le poste de travail tout au long des trois ans de son contrat. De plus, l'apprenti bénéficie de l'accompagnement d'un référent socio-professionnel qui assure le lien entre la formation générale et le vécu en entreprise.

L'apprentissage adapté, un parcours accompagné : dès cette première année passerelle, des relations régulières sont maintenues entre le référent socio-professionnel de l'apprenti et l'équipe pédagogique du C.F.A.S puis du C.F.A de métiers. Ce référent intervient en entreprise pour faciliter l'intégration de l'apprenti et sa progression professionnelle. Sur le plan social, il soutient l'apprenti dans la résolution de ses difficultés et dans son évolution personnelle. Ayant assuré pendant trois ans les liens entre l'apprenti, l'entreprise et les équipes pédagogiques (C.F.A.S puis C.F.A de métiers), à l'issue du parcours d'apprentissage, le référent soutient l'apprenti dans son insertion en fin de formation : maintien en entreprise ou recherche d'un nouvel employeur.

Le jeune âgé d'au moins 16 ans, a signé un contrat d'apprentissage en trois ans.

a / La formation

A la signature de son contrat d'apprentissage de 3 ans, l'apprenti rentre en Apprentissage Adapté pour une durée d'un an. Cette année est une préparation à l'intégration au CFA du métier choisi. Elle se divise en trois phases :

- *Phase de positionnement*

Le formateur de l'Apprentissage Adapté amène l'apprenti à un bilan personnel concernant ses aptitudes sociales, psychologiques, relationnelles et ses aptitudes par rapport au métier choisi. Le jeune repère également ses points forts et ses points faibles et améliore son niveau de connaissances générales.

- *Phase d'approfondissement*

L'apprenti élabore un projet personnel avec des objectifs précis.

- *Phase de préparation au CFA*

Le jeune se rend compte de la réalité du CFA et essaie de développer certaines qualités comme la prise de notes, l'autonomie dans le travail...

b / L'accompagnement

Au cours de cette année en Apprentissage Adapté, la formatrice scolaire chargée de la coordination avec les services du CFAS est chargée de faire le lien entre le jeune, le maître d'apprentissage et les formateurs. L'entrée au CFA partenaire se fait la deuxième année sous la responsabilité et avec le suivi de l'Apprentissage Adapté jusqu'au CAP en fin de troisième année.

• Un accompagnement adapté et permanent

Au cours des deuxièmes et troisièmes années, le responsable de projet est amené à prendre progressivement le relais :

- ***dans l'entreprise*** : il permet une meilleure intégration, facilite la communication avec le maître d'apprentissage.

- ***au niveau de la formation*** : il transmet toutes les informations professionnelles pour permettre aux formateurs d'adapter les apports aux difficultés rencontrées.

Il fait appel à l'Apprentissage Adapté si le jeune a besoin d'un soutien spécifique.

- ***dans son insertion professionnelle à l'issue de sa formation***

C. Les accueils spécifiques

1) Les Mesures d'Accueil de Jour (MAJ)

Elles peuvent être conventionnées avec la PJJ ou le Conseil Général.
En terme de contenu, le stagiaire peut bénéficier d'un module à dominante scolaire ou technique, dans le cadre de l'évaluation qui conditionnera la suite d'un positionnement sur un dispositif de formation ou de préformation.

2) l'accueil d'urgence

Il existe un emploi du temps spécifique pour les accueils d'urgences : 3 demi-journées (Cf. annexe « Programme des activités »).

L'objectif principal est que ces jeunes ne restent pas à rien faire sur les Hébergements.

Il est possible s'il est observé une adhésion d'un jeune et s'il en fait la demande de l'accueillir sur le module TAF ou évaluation.

Néanmoins, si le jeune crée des dysfonctionnements majeurs sur le Centre De Jour / Atelier - formation, il peut en être exclu.

III - OUTILS ET MOYENS DU CENTRE DE JOUR / ATELIER-FORMATION

A. Equipe du Centre de Jour/Atelier Formation

1) L'équipe pédagogique

- Un Directeur,
- Un Responsable Centre De Jour / Atelier Formation,
- Une Psychologue
- Un Educateur Technique Spécialisé,
- Un Professeur d'E.P.S,
- Deux Formatrices Scolaires,
- Une Intervenante Arts Plastiques,
- Un Moniteur d'Atelier cuisine

2) La prestation du Psychologue dans le cadre du dispositif CDJ

a/ Fonction et Rôle

Le Psychologue n'a pas de mission psychothérapeutique à remplir mais son intervention peut donner un sens thérapeutique (restera à définir préalablement dans quel cadre et avec quel objectif).

Les notions de soutien, d'aide et de conseil, placent le psychologue dans une position de tiers à tous les niveaux du dispositif.

Il ne peut pas et n'a pas à s'inscrire dans une notion de service en tant qu'entité propre mais celui-ci doit être au service du dispositif institutionnel dans sa globalité.

Sur le dispositif, le Psychologue n'est pas dans l'orientation/concepteur de projet, animation, etc... mais dans une fonction de décodage et de référence dans un travail sur l'évènement, sur la dynamique institutionnelle, la dynamique de la prise en charge et la trajectoire des adolescents.

b / Secteurs qui concernent le Psychologue

Les espaces concernés et ceux de l'intervention :

1. Travail sur l'interrelation
 - ✓ SHFI
 - Familles / Educateurs : adolescents
 - Equipe du CDJ/AF : adolescents
 - ✓ Hébergements
 - Les éducateurs et les adolescents
 - Regard clinique lors des synthèses
 - L'équipe éducative et le groupe
2. Travail sur la place et l'action du référent
3. Travail sur la lecture de la problématique psychologique du jeune au bénéfice de l'éducatif
4. Travail sur la lecture de la prise en charge en contribution de la conduite de la prise en charge
5. Travail sur la médiation où le Psychologue se situe en triangulation dans la relation adolescents / familles recueillantes / éducateurs.
6. Les familles

Les espaces d'interventions

Travail sur l'évaluation clinique : trois niveaux

1. A l'admission, avant la présence du jeune sur le service,
2. Pendant la période d'évaluation,
3. Pendant la prise en charge en fonction de sa trajectoire et/ou à la demande de l'adolescent.
4. Travail sur l'entretien en reprenant le point qui concerne l'équipe éducative et le groupe d'adolescents.

Les jeux

Le Psychologue est situé en retrait des jeux de la vie institutionnelle, mais de sa place, il peut à un moment ou à un autre donner du sens, apporter un éclairage, permettre de la parole. La lecture des jeux est celle qui va pouvoir donner du liant et la continuité à la prise en charge.

Le travail du Psychologue se met en place à partir de :

- La demande (la faire émerger),
- La commande,
- L'observation et l'évaluation.

Dans un but d'accompagnement et de soutien à la prise en charge.

B. Les locaux

Au rez-de-chaussée :

- Salle d'accueil
- Bureau du Responsable de Service Educatif
- Bureau de coordination de l'équipe pédagogique
- Bureau de l'Educateur Technique Spécialisé
- Salle de sport
- Atelier d'Expression
- Atelier technique
- Salle à manger
- Atelier cuisine
- Douche

A l'étage :

- Salle d'enseignement général et multimédia
- Salle d'enseignement général
- Bureau des formateurs
- Espace polyvalent (projection, détente, informatique)

C. Outils supports de la pratique éducative

1) Outils d'action éducative à visée individuelle

a / Le projet individuel de formation

Le projet individuel de formation du stagiaire est la déclinaison du volet formation / apprentissage de son projet personnalisé. Ce cheminement

est formalisé dans le carnet de bord du stagiaire

Il reprecise et affine les objectifs scolaires et/ou professionnels.

Il est symboliquement le fil rouge de la prise en charge au Centre de Jour / Atelier – Formation.

L'essentiel n'est pas qu'il soit ambitieux, il doit particulièrement permettre au jeune accueilli de se fixer des objectifs raisonnables.

Il balise le parcours du stagiaire et est réévalué à chaque synthèse.

Ces réévaluations sont formalisées dans le programme pédagogique (cf. annexe) déterminé pour une période donnée. Son contenu précise les objectifs à atteindre pour la période ainsi que les points à travailler pour y parvenir et cela, tant pour le jeune que pour l'équipe pédagogique.

b / Le référent pédagogique

Il est garant de la mise en œuvre du projet individuel de formation. Le référent qui peut-être indifféremment l'Educateur Sportif, l'Educateur Technique Spécialisé, l'Educatrice Scolaire ou le Moniteur d'Atelier, doit recueillir les différentes informations touchant au jeune, faire le lien entre le CDJ et les autres partenaires et travailler en collaboration étroite (pour les jeunes étant hébergés sur le Foyer PYRENE) avec le référent éducatif du service dont dépend le jeune. Il peut assister aux réunions de synthèse (internes).

Pour les externes, il peut être amené à participer à des synthèses organisées par les services placeurs, ou assister à des audiences en cabinet ou à des réunions au Conseil Général et représente de fait le Foyer PYRENE.

c / Le réseau & les partenaires

Sous la coordination du responsable de service, l'équipe est chargée d'entretenir le carnet d'adresses des hypothétiques terrains de stage.

Le réseau de partenaires est régulièrement mis à jour et alimenté par toute l'équipe du Centre de Jour.

Les Educatrices Scolaires, dans le cadre du suivi des pré-apprentis, sont en relation avec les employeurs et sont amenées à effectuer régulièrement des visites de stage.

L'éducatrice scolaire chargée de la coordination des services du CFAS reste la référente de tous les apprentis spécialisés auprès du CFAS quel que soit l'hébergement dont ils dépendent.

2) Outils d'action éducative à visée collective

a / La réunion des stagiaires

Elle a lieu tous les lundis matins. L'équipe dans son ensemble participe à cette réunion qui est animée par le coordinateur ou ponctuellement, selon les besoins du service, par le responsable du Centre De Jour / Atelier – Formation.

L'objectif de cette réunion est de :

- traiter les demandes collectives ou individuelles,
- organiser les différents groupes dans le respect du projet pédagogique,
- faire émerger des projets quels qu'ils soient,
- rappeler si nécessaire, le règlement du Centre de Jour / Atelier – Formation.

D'une manière générale, ce temps doit aider les stagiaires à se projeter sur la semaine à venir.

b / La réunion des apprentis et pré-apprentis (DIMA)

Elle se déroule le mardi soir, 6 X par an, avec les formateurs des apprentis et des pré-apprentis. L'objectif est d'étudier au cas par cas, mais de manière rapide les situations des stagiaires inscrits sur ces modules et d'anticiper afin d'éviter tous les écueils qui pourraient compromettre la poursuite du projet du stagiaire.

c / Le règlement du Centre de Jour / Atelier – Formation

Il est remis à chaque stagiaire lors de son accueil ⁵.

d / Les camps à l'extérieur

Dans le cadre de son projet pédagogique, le Centre de Jour / Atelier-Formation est amené à réaliser des séjours à l'extérieurs sur des durées de 5 jours.

Ces camps ont la particularité de mettre en lien avec les activités des stagiaires du Centre de Jour.

Ces camps entrent dans le cadre de l'écrit général sur les transferts⁶.

⁵ Cf. ANNEXES « les règles de vie »

⁶ Cf. ANNEXES « Protocole transfert »

e / Les chantiers

Des chantiers rémunérés ou non peuvent être organisés à l'initiative des formateurs sur des mercredis où pendant l'ouverture du Centre de Jour mais aussi sur des temps de vacances.

Les chantiers peuvent également constituer un support de travail collectif, inscrit dans le programme de l'année pour contribuer au financement d'activités.

f / Le livret d'accueil

Présente le Centre De Jour / Atelier Formation. Il est remis au jeune dès la rencontre de positionnement sur le service.

3) Outils de communication interne

Ces outils sont essentiellement des temps de réunion.

a / La coordination des formatrices en charge de l'enseignement général :

Hebdomadaire, elle réunit le mardi de 16h30 à 17h30 les formatrices en charge de l'enseignement général.

Elle a pour objectifs :

- de proposer un temps d'échange sur le parcours des jeunes accompagnés (échéances pédagogiques, stages...)
- d'organiser les parcours des jeunes au sein du CDJ (pour les domaines couverts par les formatrices chargées de l'enseignement général)
- de préparer la participation des formatrices chargées de l'enseignement général à la coordination pédagogique et à la réunion de service.

b / La coordination pédagogique :

Elle est hebdomadaire et réunit l'ensemble de l'équipe (une représentante de l'enseignement général et selon le volume horaire des autres intervenants, cf. emploi du temps de l'équipe en annexe).

Elle se tient le mercredi de 09h00 à 12h30.

Elle a pour objectif :

- de proposer un temps d'échange collectif pour l'équipe pédagogique
- de permettre un travail commun sur le fonctionnement et l'organisation du service
- d'établir l'emploi du temps des jeunes pour la semaine suivante.

Elle peut également permettre selon les besoins du service des temps de

bilans avec les jeunes et les partenaires et des temps de rencontres thématiques avec les partenaires.

c / La réunion d'équipe

Elle a lieu une fois par semaine le mardi de 16 h 30 à 18 h 00. Toute l'équipe y est présente. La psychologue y participe une fois par mois et l'intervenante en arts plastique y est à la demande.

Elle rassemble le responsable de service, l'éducateur technique spécialisé, le professeur d'EPS et le moniteur d'atelier cuisine. Les deux formatrices scolaires qui sont dans une fonction complémentaire y participent aussi parce qu'elles se partagent les références des pré-apprentis et apprentis du CFAS soit quatre références chacune.

La réunion d'équipe est donc le seul temps de travail collectif d'où l'intérêt de la présence de l'intégralité de l'équipe.

Au-delà d'être au fait de tout l'organisation hebdomadaire du service, ce temps permet aussi à chacun d'être à la source de l'information et ainsi donc au même niveau d'appréhension tant des projets individuels des jeunes que collectifs. C'est aussi là que se parlent les problèmes de fonctionnement et où s'évaluent le parcours pédagogique des jeunes.

Lors de cette réunion se prépare la réunion jeunes du lundi matin où l'équipe est au complet et enfin elle précède la réunion de préparation du mercredi où tous les formateurs ne sont pas présents.

d / La réunion d'analyse de la pratique

Elle est proposée une fois tous les deux mois aux salariés du CDJ à l'exception du Responsable.

Elle est animée par une Psychologue extérieure au fonctionnement du CDJ. Elle permet la libre expression autour de la pratique et des difficultés rencontrées durant le travail qu'elles soient d'ordre collectif ou individuel.

e / La réunion de coordination pédagogique :

Selon les besoins du service, avant chaque période de vacances, un espace de travail collectif est aménagé afin de travailler plus précisément sur un projet ou un thème particulier.

Un planning et un programme spécifique est élaboré et diffusé en ce sens. Ces espaces de travail réunissent l'ensemble de l'équipe (direction comprise) et peuvent également intégrer des intervenants ou partenaires extérieurs.

4) Accès et usage de Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C)

a / Matériel

Les salles de classe et le bureau de coordination sont équipés d'un poste informatique avec accès internet pour l'équipe ; un poste de travail spécifique aux jeunes avec accès internet est installé dans la salle de classe N° 1.

Le service est doté d'un PC portable conservé dans le bureau du responsable de service. Son utilisation fait l'objet d'un suivi dans un livret d'utilisation prévu à cet effet.

Chaque formateur peut disposer de cet ordinateur pour les besoins de son intervention mais il est prioritairement affecté aux formateurs ne disposant pas d'équipement informatique dans leur espace de travail.

b / Usage et accès internet

- Le service dispose d'une adresse mail commune
- Les jeunes peuvent être amenés à réaliser des travaux sur le PC et / ou internet dans le cadre des ateliers. Ils seront, à cette fin, dotés d'un espace de travail spécifique sur certains postes du service dont l'ordinateur portable (configuration des postes avec « session formateurs » et « session stagiaires »).

IV - LES EXTERNES

Le Centre de Jour / Atelier – Formation peut accueillir par le biais de convention (Cf. annexe) des jeunes placés sur des hébergements autres que ceux du Foyer PYRENE ;

Ce type d'accueil se pratique depuis 2001 en accord avec la PJJ et certains Conseil Généraux.

Depuis le mois de mars 2007, ce type d'accueil est clairement identifié. De fait, là aussi par conventionnement, nous sommes en mesure d'accueillir des jeunes sur des Mesures d'Accueil de Jour (MAJ) via la PJJ ou des accueils de jours via les Conseils Généraux (Cf. annexe MAJ).

Le service demandeur est garant de la mise en œuvre et contractualise avec le responsable du Centre de Jour pour l'exécution qui est précisée par la convention.

Le stagiaire est alors accueilli sur un module correspondant aux objectifs de la demande.

La formalisation de l'accueil est, dans la mesure du possible identique à celle L'Assistante Sociale est chargée de la coordination de la Mesure d'Accueil de Jour et de l'information de son déroulement auprès des partenaires et de la famille.

V – L’EVALUATION

L'évaluation est centrale dans le fonctionnement du Centre De Jour / Atelier Formation.

Tous les trimestres (Bilan trimestriel) et tous les ans (Bilan annuel) sont élaborés des documents qui servent de base de données pour une évaluation qualitative qui est réalisée une fois par an avec toute l'équipe afin de recenser les points forts de notre travail et les points à améliorer.

Annexes

ADRESSE
Zone Industrielle
09190 LORP SENTARAILLE
☎ 05.61.66.75.75
☎ 05.34.14.09.01
✉ ades.cdj@wanadoo.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'adresse indiquée ci-dessous

FOYER D'ADOLESCENTS PYRENE

Siège Administratif
Lieu dit « Le Pitarlet » - 09160 PRAT BONREPAUX
☎ 05 61 96 19 65
☎ 05 61 96 27 27
Association ADES EUROPE
✉ adeseurope@wanadoo.fr

MOYENS TECHNIQUES

Au rez-de-chaussée :

- Salle d'accueil
- Bureau du Responsable de Service Educatif
- Bureau de coordination de l'équipe pédagogique
- Bureau de l'Educateur Technique Spécialisé
- Salle de sport
- Atelier d'Expression
- Atelier technique
- Salle à manger
- Atelier cuisine
- Douche

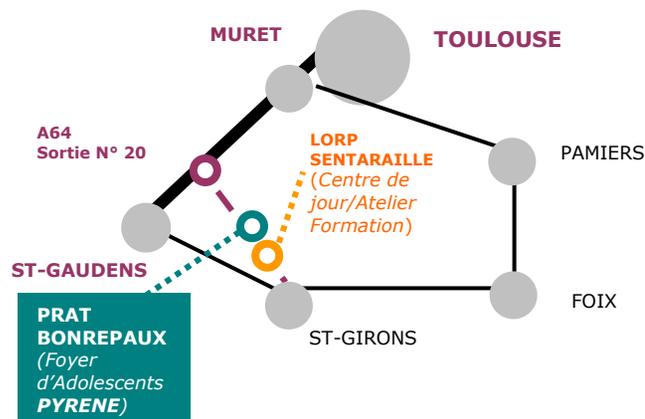
A l'étage :

- Salle d'enseignement général et multimédia
- Salle d'enseignement général
- Bureau des formateurs
- Espace polyvalent (projection, détente, informatique)

► Permanences téléphoniques des formateurs

- de 8 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 17 h le lundi, mardi et vendredi
- de 8 h 30 à 9 h le jeudi

PLAN D'ACCES



CENTRE DE JOUR Atelier / Formation du Foyer d'Adolescents PYRENE

PRESENTATION

Le Centre de Jour est un dispositif proposé par le Foyer Pyrene, établissement de l'association ADES Europe. Il développe des pédagogies adaptées et diversifiées faisant appel à un travail individuel et de groupe tout en s'appuyant sur une dynamique partenariale (entreprise, associations, établissements scolaires, GRETA, Mission Locale...).

OBJECTIFS

- ➔ Réconcilier les stagiaires avec les apprentissages en utilisant leurs potentialités.
- ➔ Les amener à s'inscrire ou se réinscrire dans un dispositif de formation lorsque cela est possible

PUBLIC

Les stagiaires concernés ont de 13 à 18 ans, avec des acquisitions scolaires incomplètes et des difficultés d'adaptation de leurs connaissances au secteur professionnel.

FONCTIONNEMENT

► Horaires

Lundi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30 Jeudi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30
Mardi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30 Vendredi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30
(possibilité de ½ pension pour les externes)

► Accueil

Un livret d'accueil est remis au stagiaire dès son arrivée (fonctionnement et règlement).

- Présentation de l'équipe du Centre de Jour/Atelier-Formation pour un meilleur repérage des rôles
- présentation du candidat : parcours, objectif, type de placement, commande
- information sur le fonctionnement et les objectifs du Centre de Jour/Atelier Formation
- visite des locaux

En suivant, le jeune est inscrit dans un programme et commence son évaluation.

► Evaluation

Elle dure un mois et vise à repérer les potentialités physiques, intellectuelles, psychologiques et manuelles du stagiaire. Au terme de cette période, une synthèse des évaluations fournies sera disponible, ainsi que des pistes de travail.

► Bilan / projet**Pour les stagiaires Pyrène**

Une rencontre avec le stagiaire, son responsable de projet, le Chef de Service des Hébergements et un représentant du Centre de Jour/Atelier-Formation finalise la période d'évaluation et permet l'ébauche du projet individualisé. Dans ce document, sont définis les dispositifs à mettre en place afin d'atteindre les objectifs fixés.

Pour les stagiaires externes

De la même manière, une rencontre avec le responsable de projet et/ou le représentant légal et un représentant du Centre de Jour/Atelier-Formation est formalisée pour finaliser la période d'évaluation. Cette rencontre peut permettre de valider une inscription sur les dispositifs du Centre de Jour/Atelier-Formation si cette hypothèse est retenue.

► Inscription dans un dispositif de formation ou de pré-formation**"En interne"**

TAF
P.A.P
CFAS

"En externe"

Rescolarisation en collège ou lycée,
Signature d'un contrat de travail et formation en alternance
M.A.J (Mesure d'Activité de Jour)

► Le TAF (Terrain d'Actions Formatives)

Le jeune a été admis avec une indication T.A.F.

Il a besoin de plus de temps pour se poser et se projeter ainsi, il va falloir "l'appivoiser" en proposant des activités d'expression à dominante ludique.

Objectifs généraux

- ⇒ prendre confiance : revalorisation, estime de soi
- ⇒ accepter la contrainte, les règles de vie, la frustration
- ⇒ découvrir
- ⇒ s'ouvrir sur le milieu ordinaire (professionnel, associatif)
 - travailler sa capacité à s'adapter
 - travailler une orientation

Les deux temps du TAF

- ⇒ La période de sensibilisation permet d'évaluer, de repérer des potentialités, de sensibiliser, d'éveiller, d'aider le stagiaire à se construire, s'accepter, accepter l'autre, supporter la contrainte.
- ⇒ Un bilan intermédiaire en présence du stagiaire et de son responsable de projet est prévu avant le temps d'exploration.
- ⇒ L'exploration aide le jeune à se confronter au milieu ordinaire à partir des stages dits « d'observation » dans des entreprises ou associations diverses. Des retours à l'équipe du Centre de Jour/Atelier-Formation permettent de mesurer ses avancées.
- ⇒ Au terme de cette seconde période, le bilan permet au stagiaire d'évaluer sa progression, de repérer ses points forts ou points faibles et d'envisager une orientation.

► Le P.A.P (Pré-Apprentissage)**Objectifs de la formation**

- ⇒ Découverte de plusieurs types de métiers grâce à des stages en entreprise
- ⇒ Intégration sociale
- ⇒ Remise à niveau scolaire
- ⇒ Validation d'un projet professionnel

Organisation

La formation se déroule de la façon suivante pendant un an :

- 2 jours / semaine en Centre de Formation
- 3 jours / semaine en entreprise

► L'apprentissage adapté en 3 ans**Objectifs de la formation**

Permettre à des jeunes en difficultés et/ou en situation de handicap d'apprendre un métier et d'accéder à un diplôme de niveau V grâce à une formation et un accompagnement adaptés à leurs difficultés. La 1^{ère} année de mise à niveau a lieu au Centre de Jour/Formation, les 2^{ème} et 3^{ème} années au CFA du métier choisi. Par conséquent, tous les métiers sont possibles.

Organisation

3 jours tous les 15 jours en Centre de Formation et le reste du temps en entreprise.

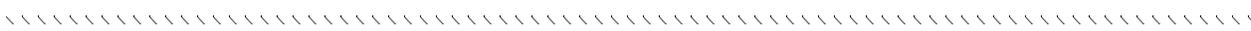
► Suivi de la formation

- ⇒ Une rencontre avec le stagiaire, le responsable de projet et le Centre de Jour/Atelier-Formation est prévue à chaque fin de trimestre.
- ⇒ Des bilans en entreprise sont effectués régulièrement par le Centre de Jour/Atelier-Formation et par les personnes qui suivent les stagiaires externes.
- ⇒ Un livret retranscrivant le parcours du stagiaire en entreprise et au Centre de Jour/Atelier-Formation est disponible et permet l'information et le lien entre les intervenants.
- ⇒ Un bulletin d'informations est adressé aux parents ou aux responsables en fin de trimestre.

● CFAS RELAIS MIDI-PYRENEES – 5 Chemin de Colasson – 31100 TOULOUSE

☎ 05 34 60 24 40 📠 05 34 60 24 46

PROCEDURE DE POSITIONNEMENT AU SEIN DU CENTRE DE JOUR / ATELIER / FORMATION



Le positionnement

Le référent du jeune prend rendez-vous avec le responsable du Centre de Jour. Il a, au préalable, renseigné la fiche de demande de positionnement au sein du CDJ / AF où il précise la nature de la commande et les objectifs visés afin que l'équipe puisse répondre au mieux aux besoins du jeune. Cela en complément de la demande administrative de prise en charge.

L'Accueil

Suite à la demande de positionnement, l'équipe du Centre De Jour / Atelier Formation adresse une réponse dans la semaine suivante.

Dans le cas d'une réponse favorable à la demande de positionnement, une rencontre de présentation sera organisée sur le service avec le jeune, le service demandeur, la famille et tout autre intervenant souhaitant s'associer au parcours de formation du jeune.

La rencontre de présentation, sera animée par le responsable du service et le coordinateur de l'équipe pédagogique. ***Elle sera formalisée par le renseignement et la signature du document « entretien de positionnement ».***

Au cours de cette rencontre et en vue de son admission sur le service, le jeune :

- se verra présenter le service (équipe, fonctionnement et objectifs)
- se verra remettre sa pochette d'accueil comprenant :
 - La liste des pièces à fournir (diverses autorisations, certificat médical pour la pratique de l'EPS, photos...)
 - La plaquette sur le fonctionnement du Centre de Jour / Atelier – Formation,
 - Le planning hebdomadaire,
 - Les règles de vie du Centre de Jour / Atelier – Formation,
 - Le calendrier des périodes de fermeture du Centre de Jour / Atelier – Formation.

- participera à l'échange permettant de lui proposer un programme d'activités répondant aux besoins mis en évidence (par lui-même et son environnement).

- visitera les locaux

Cette rencontre se déroulera, idéalement le mercredi matin de la semaine précédent l'accueil du jeune programmé le lundi. Toutefois, l'équipe du Centre De Jour / Atelier Formation peut adapter cette organisation aux demandes spécifiques qui lui seront adressées (accueil d'urgence par exemple).

En suivant, le jeune est inscrit dans un programme. Son emploi du temps est établi et lui est remis au plus tôt.

Il commence dans son module : évaluation, accueil d'urgence, TAF, préapprentissage ou apprentissage spécialisé.

Le stagiaire peut éventuellement être inscrit directement sur le module TAF selon la nature de la demande d'admission et les objectifs poursuivis.

Par la suite, le référent pédagogique sera désigné lors de la réunion d'équipe. Il sera notamment chargé d'élaborer le projet individuel de formation en co-construction avec le jeune et en collaboration avec l'équipe et l'ensemble des personnes associées au parcours du jeune (référent éducatif, famille, service demandeur...). Ce projet décliné en plusieurs phases s'organise à travers les étapes identifiées dans le parcours pédagogique.

Au bout d'un mois, une invitation est adressée à la famille (dans le respect des conditions de placement) afin d'organiser une rencontre avec l'équipe pédagogique. Son objectif est d'associer au plus tôt la famille au parcours pédagogique du jeune afin de poser les bases d'un partenariat.

Pour les inscriptions sur le module pré-apprentissage et apprentis, une procédure spécifique est proposée⁷.

L'inscription du stagiaire sur l'un des modules ci-dessus prendra effet dès le retour du dossier d'inscription et des pièces à fournir.

⁷ Cf. ANNEXES Module pré-apprentissage et apprentissage adapté

REGLES DE VIE

Centre de Jour Atelier/Formation

- ✓ Bienvenue, la bonne humeur est appréciée de tous.
- ✓ Le stagiaire doit être en possession des vêtements appropriés aux activités.
- ✓ L'utilisation du portable est interdite sur les activités du Centre de Jour.
- ✓ Il est interdit d'utiliser les outils sans l'autorisation d'un Formateur.
- ✓ Toute dégradation volontaire sur le matériel, ainsi que sur les véhicules donnera lieu à une sanction.
- ✓ Toute perte de matériel donnera lieu au remboursement de celui-ci.
- ✓ Il est interdit de fumer dans les locaux et les véhicules.
- ✓ Veiller à la propreté des locaux en les laissant aussi propres que vous les avez trouvés.
- ✓ Le respect mutuel est impératif.
- ✓ La bonne humeur est toujours appréciée de tous.

PRAT-BONREPAUX, le 10 décembre 2012
Le Directeur-Adjoint,
Abdelkader TAHAR.

NOTE D'INFORMATION

- Centre Educatif L'ESTELAS
- Foyer d'Adolescents PYRENE
- Centre de Jour
Atelier/Formation

OBJET : *Procédures sur les sanctions au Centre de Jour/Atelier-Formation.*

1) Informer par écrit (document, note d'information remplie par les formateurs) :

- absences,
- retards,
- comportement inadapté,
- casse (organiser réparation le plus rapidement possible avec les personnes concernées),
- dépôt de plainte possible.

2) A la demande de l'accompagnateur du Centre de Jour/Atelier-Formation, rencontre avec le Chef de Service Educatif du CDJ/AF ou coordinateur :

- Avertissement oral,
- Avertissement écrit (placeurs, juges, hébergements)
- Convocation (placeurs, parents, éducateurs),
- Mise à pieds

3) Passage à l'acte grave

- Intervention du Directeur.

SAINT-GIRONS, le 20 décembre 2004

Le Directeur,
Nicolas GADDONI.

Réf. : 30/NI/CDJ-041220MJN

FICHE D'ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

Centre de Jour/Atelier-Formation

Nom du bénéficiaire	
Prénom	
Date et Lieu de naissance	
Adresse	
Personnes présentes	
Date	

Motif de l'ADMISSION	
-----------------------------	--

Documents donnés et expliqués (oui/non) :	
--	--

Information sur les modalités d'accompagnement du service	
--	--

DOCUMENTS RECUEILLIS :	OUI <input type="checkbox"/> - NON <input type="checkbox"/>
▪ Pièces à fournir	1 Photo identité <input type="checkbox"/> - CNI <input type="checkbox"/> - Bulletins scol. - <input type="checkbox"/> Attestation CPAM + CMUC <input type="checkbox"/> - RIS <input type="checkbox"/>
▪ Attestations (à cocher si remise...)	Attestation de soins <input type="checkbox"/> - Attestation Mutuelle si pas de CMU <input type="checkbox"/> - Autorisation particip. activités <input type="checkbox"/> Autorisation (1- Prendre transports en commun et 2) Voyager seul et 3) Etre confié(e) à une Personne) <input type="checkbox"/> - Autorisation transports scolaires <input type="checkbox"/> - Attestation (autorisation signature convention stage directeur) <input type="checkbox"/> Attestation (autorisation directeur à signer docts) <input type="checkbox"/> - Autorisation droit à l'image <input type="checkbox"/> - Attestation (autorisé ou non à fumer) <input type="checkbox"/>

Présentation de la structure/des professionnels	
Recueil de l'avis, attentes et demande de la personne accueillie (Jeune/Famille)	
Service demandeur	
Accompagnement, piste CDJ/AF	

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Date d'entrée :/...../.....

Date d'échéance de fin de mesure :/...../.....

Référent CDJ :

.....
Référent service demandeur : en qualité de :

SYNTHESE DU PROJET RETENU :

Date :/...../.....

Echéance :

Signature du stagiaire
responsable du service

Signature du Référent

Signature du

OBJECTIFS	ACTIONS	
Préciser les domaines retenus	Ce qui dépend de vous	Ce qui dépend du CDJ

CONVENTION D'EXECUTION DE MESURE D'ACTIVITE DE JOUR

VISA

Vu l'ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et notamment l'article 16 ter ;
Vu le décret n° 2007-1853 du 26 décembre 2007 pris pour l'application de l'article 16 ter de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et relatif à la mesure d'activité de jour ;
Vu la circulaire du 18 février 2008 relative à l'application, dans les services et les établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la mesure d'activité de jour.

Il est convenu ce qui suit :

Entre, d'une part :

Le Ministère de la Justice – DIRECTION INTERREGIONALE DE LA
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SUD
371 rue des Arts (Innopole) – BP 57160 – 31671 LABEGE CEDEX
Tél. : 05.61.00.79.00

représentée par : **Madame Nicole LORENZO,**
Directrice Interrégionale

Et d'autre part : Foyer d'Adolescents PYRENE
Lieu dit « le Pitarlet » – RN 117
09160 PRAT BONREPAUX
(Association Ades Europe)
Tél. : 05.61.96.19.65

représenté par : **Monsieur Nicolas GADDONI**
Directeur

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, **le Centre de Jour/Atelier-Formation du Foyer PYRENE** sis à *Zone Industrielle de LORP-SENTARAILLE* géré par l'Association ADES Europe s'engage à exécuter *la Mesure d'Activité de Jour* ordonnée par l'autorité judiciaire au bénéfice du/de la mineur(e) ci-dessous nommé(e) :

✓ MINEUR(e)	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :	à :
Adresse : (Lieu de vie)	
Téléphone :	
N° de sécurité sociale :	, assuré social
Compagnie d'Assurance responsabilité civile : <i>(adresse – téléphone)</i>	
N° de police d'assurance responsabilité civile : N° sociétaire :	
✓ Père	
NOM :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
Téléphone :	
Compagnie d'Assurance responsabilité civile : <i>(adresse – téléphone)</i>	
N° de police d'assurance responsabilité civile :	
✓ Mère	
NOM :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
Téléphone :	
Compagnie d'Assurance responsabilité civile : <i>(adresse – téléphone)</i>	
N° de police d'assurance responsabilité civile :	

Article 2 : Activité prévisionnelle et modalités

La mesure d'activité de jour consiste dans la participation du/de la mineur(e) à des activités d'insertion :

- Dominante scolaire
- Dominante professionnelle

L'organisation et le programme des activités sont établis par le **Centre de Jour/Atelier-Formation du Foyer PYRENE**, en accord avec le Juge des Enfants et le représentant des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du département chargé de la mise en œuvre de la mesure d'activité de jour.

Le projet individualisé détaillant les prestations assurées pour l'exécution de la mesure est annexée à la présente convention.

Article 3 : Relations avec le magistrat

Le **Centre de Jour/Atelier-Formation du Foyer PYRENE**, se verra adresser directement par le magistrat l'ordonnance ou le jugement de la mesure d'activité de jour lui confiant le/la mineur(e).

Dans le cadre de l'exécution de la mesure, des comptes rendus seront transmis au magistrat qui en fixe la périodicité. Ils seront également adressés au service chargé de la mise en œuvre.

Article 4 : Financement

Le prix de journée de la prise en charge MAJ est fixé à **80 €/jour**.

Article 5 : Assurance et responsabilité

Si le/la mineur(e) ne fait pas l'objet d'une mesure de placement, le Centre de Jour/Atelier garantit que les responsables légaux du/de la mineur(e) ont souscrit une assurance garantissant leur responsabilité civile du fait des agissements de leur enfant mineur(e), conformément aux dispositions de l'article 5 alinéa 3 du décret du 26 décembre 2007 susvisé.

Le/la stagiaire n'étant pas rémunéré(e), il/elle est à ce titre immatriculé(e) à la sécurité sociale par la **Protection Judiciaire de la Jeunesse du département de l'Ariège**, en application de l'article L-412-8 alinéa 5 du Code de la Sécurité Sociale, permettant ainsi aux jeunes relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (*régime pupille de l'Education Surveillée*) de bénéficier éventuellement des dispositions du livre IV relatif aux accidents de travail survenus par le fait ou à l'occasion d'un travail commandé (*c.f Circulaire du 2 juillet 1986*) dans les conditions définies par les articles D-412-7 à 412-35.

Article 6 : Prise d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet le **XXX** et se terminera le **XXX**.

Article 7 : Modification et dénonciation de la convention

Toute modification à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

En cas de non respect par l'une ou l'autre partie, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée de plein droit par l'une ou l'autre partie, avec un préavis de un mois.

Date : **PRAT BONREPAUX**, le XXXX

et signatures :

Le Directeur du **Foyer PYRENE** :
Nicolas GADDONI.

La Directrice Interrégionale de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse **Sud**,
Nicole LORENZO.

Le Directeur Territorial de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Haute Garonne/Ariège/Hautes-Pyrénées
Patrick AUTIE

Le/La mineur(e) concerné(e)

Les parents :

**Annexe N° 1 à la Convention
PJJ/ ADES Europe
Centre de Jour/Atelier-Formation
du Foyer PYRENE**

Mesure d'Activité de Jour du XXXX

✓ NOM – Prénom(s) du/de
la mineur(e) : **XXX**

✓ Date de prise en charge :
XXX

✓ **JOURS / HORAIRES**

Jours	Horaires	Matières
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

✓ **TRANSPORT** : XX

✓ **REPAS** : Sur place, fourni.

✓ **EDUCATEUR REFERENT** : Directeur-Adjoint : M. Abdelkader TAHAR.

EMPLOI DU TEMPS *CENTRE DE JOUR / FORMATION - ATELIER*

	8 h 30	9 h	9 h 30	10 h	10 h 30	11 h	11 h 30	12 h	12 h 30	13 h	13 h 30	14 h	14 h 30	15 h	15 h 30	16 h	16 h 30	17 h	17 h 30	18 h	18 h 30	19 h	TRAVAIL	PREPA	REU	TOTAL		
LUNDI																												
RUSPINI. J.J																								8 H 30				
ROUMENGOU. O																								7 H 00				
ERRIF. A																								7 H 00				
DENELE. M																								8 H 30				
GARBAY-ABADIE. L																								7 H 30				
MARDI																												
RUSPINI. J.J																			Réunion					8 H 00		1 H 30		
ROUMENGOU. O																			Réunion					6 H 30		1 H 30		
ERRIF. A																			Réunion					8 h 30		1 H 30		
DENELE. M																			Réunion					6 H 30		1 H 30		
GARBAY-ABADIE. L																			Réunion					8 H 00		1 H 30		
MANAUT-ESQUIEULE. H																								7 H 00				
MERCREDI																												
ROUMENGOU. O																									3 H 30			
ERRIF. A																									2 H 30			
DENELE. M																									2 H 45			
JEUDI																												
RUSPINI. J.J																								8 H 30				
ROUMENGOU. O																								8 H 00				
ERRIF. A																								7 H 00				
GARBAY-ABADIE. L																								7 H 30				
VENDREDI																												
RUSPINI. J.J																								8 H 30				
ROUMENGOU. O																								6 H 30	0 H 30			
ERRIF. A																								8 H 30				
DENELE. M																								7 H 00				
GARBAY-ABADIE. L																								3 H 00*	* 1 VENDREDI / 4			

RUSPINI. J.J	35 H 00
ROUMENGOU. O	35 H 00
ERRIF. A	35 H 00
DENELE. M	26 H 15
GARBAY-ABADIE. L	26 H 15 + 3/4 d'heure VOLANTE
MANAUT-ESQUIEULE. H	7 H 00

Pour mise en application le 01/09/2014

Emploi du temps 2014/2015

	LUNDI				MARDI				MERCREDI	JEUDI				VENDREDI					
HORAIRES	EVA	DIMA	TAF	AU	EVA	DIMA	TAF	APP		EVA	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	
8h45 à 9h00	ACCUEIL									ACCUEIL									
9h00 à 9h30					EVA	DIMA	TAF	APP	Réunion de prépa	EVA	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	EPS
9h30 à 10h30	AC	EG1/EG2	ET/EP		EVA	DIMA	TAF	APP		ET	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	EPS
10h30 à 10h45	PAUSE									PAUSE									
10h45 à 12h00	AC	EG1/EG2	ET/EP		EVA	DIMA	TAF	APP		ET	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	ET
12h00 à 13h30	REPAS								CDJ/AF Fermé	REPAS									
13h30 à 15h00	ET/EP	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP		EVA	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	ET/EP
15h00 à 15h15	PAUSE									PAUSE									
15h15 à 16h30	EG1	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP		EG2	DIMA	TAF	APP	EVA	DIMA	TAF	APP	AU	ET/EP

Légende : **AC** : Atelier Cuisine
EG : Enseignement Général
ET : Enseignement Technique

EPS : Education Physique et Sportive
AP : Arts Plastiques

DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers par Alternance
TAF : Terrain d'Actions Formatives
EVA : Evaluation
APP : Apprenti
AU : Accueil d'Urgence

LES PROJETS D'INTERVENTION EDUCATIVE

PAR ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GENERAL

Le pôle scolaire du centre de jour suscite beaucoup de craintes de la part des jeunes qui le fréquentent. La majorité d'entre eux a vécu une expérience négative à l'école et se trouve en échec ou en rupture vis-à-vis de l'institution scolaire. Or l'école occupe une place centrale dans la vie des enfants de moins de 16 ans. C'est un puissant mode de reconnaissance sociale.

Le projet du centre de jour offre une ouverture nouvelle sur l'école. Il tente de donner un peu d'appétence aux savoirs scolaires, il essaie de faire naître l'envie d'apprendre ou de réapprendre.

La question étant de savoir comment remobiliser des jeunes exclus prématurément du système, comment les aider à raccrocher.

Mon objectif est d'offrir au jeune la possibilité de s'approprier les outils qui lui permettront de devenir autonome. Il repose sur trois grands principes.

Le premier principe consiste à mettre en œuvre les moyens pour que ce dernier devienne acteur de son développement : baliser le chemin sans se substituer à lui, proposer des situations pédagogiques favorisant le développement de ses ressources, baser la pédagogie sur une relation d'échange, se mettre à la portée du jeune.

Le deuxième principe consiste à s'engager, à prendre des responsabilités à l'égard des personnes auxquelles on s'adresse : être fiable, honnête, ne pas interrompre une action entamée, ne pas leurrer les personnes en leur laissant par exemple de faux espoirs, respecter, écouter.

Le troisième principe consiste à proposer un accompagnement qui permette au jeune de s'adapter à tout genre de situation et notamment à l'évolution de la société.

Les différents modules proposés au centre de jour permettent de travailler la question scolaire à des degrés divers et offrent différents types d'accompagnement.

Ces modules ont pour support les ateliers du centre de jour : l'atelier technique, l'atelier d'expression, l'EPS, l'enseignement général et depuis peu la cuisine. Chaque intervenant utilise sa discipline comme support de médiation pour tenter de faire émerger un désir, un besoin, une envie. Celle d'apprendre peut-être ? Pour quoi pas ?

Créer du désir à partir d'un support scolaire avec des enfants qui d'emblée réfutent l'école n'est pas ce qu'il y a de plus simple. Mais la modularité du service me permet d'intervenir à plusieurs niveaux et m'offre beaucoup de latitude pour imaginer des situations pédagogiques très diverses en fonction des besoins de chacun et des modules.

Ma préoccupation première est « l'accrochage ». Le formateur qui m'a précédée au CFAS disait toujours qu'il fallait « ferrer le poisson ». J'aime assez cette métaphore. Mais je préfère l'image du filet. Je dirai que plus les mailles du filet sont fines, plus elles retiennent la vie et le désir. Or c'est peut-être ce qui manque le plus aux jeunes dans notre société et plus particulièrement à ceux qui sont accueillis au centre de jour.

J'accorde donc une place privilégiée à l'accueil que je réserve au nouvel arrivant dans le lieu que j'anime notamment lors de la première séance d'évaluation.

➤ L'ÉVALUATION

L'évaluation dure quatre semaines et vise à repérer les potentialités physiques, intellectuelles et manuelles de la personne accueillie. Elle permet d'envisager une orientation ou de mettre en place le projet d'accompagnement personnalisé. L'évaluation est le prolongement de l'accueil, c'est une étape déterminante car elle pose les premiers jalons de l'accompagnement.

Cette phase est importante car décisive par rapport à la suite. Je sais combien il est difficile pour les jeunes de franchir pour la première fois le seuil de la classe. Je sais d'avance que j'ai une tâche délicate. Je dois en un temps assez bref, rassurer mon interlocuteur et lui donner envie de rester. Petit à petit, au cours de notre première rencontre, je vais saisir ce qu'il voudra bien me livrer afin d'imaginer le déroulement de l'évaluation.

Je procède donc toujours à peu près de la même façon :

J'essaie dans la mesure du possible de le recevoir seul. Dans le cas contraire, je prévois un travail en autonomie pour les autres et je réalise quelques petits aménagements pour accueillir au mieux le nouveau venu. Une fois que nous sommes installés, je me présente, puis je fais une présentation du Centre de Jour, des outils qu'il propose. Il m'est rapidement apparu nécessaire de prendre le temps de donner des informations supplémentaires de situer les personnes, leurs fonctions, leurs missions. Cela rassure le jeune et cela lui permet de mieux se repérer.

Ensuite, je mets tout doucement en place un entretien semi directif. Dans le cas présent, cette méthode me paraît être la plus adaptée. J'ai une trame de questions que je pose au détour de la conversation. Je ne veux surtout pas que mon interlocuteur se sente mal à l'aise. Je ne le questionne pas, je reçois les informations qu'il veut bien me communiquer. L'objectif de cet entretien est d'amener progressivement le jeune à parler de lui, de repérer ses potentialités. Progressivement celui-ci développe son parcours scolaire, ses centres d'intérêt, ses craintes, ses difficultés, ses expériences avec le monde du travail.

Il arrive bien sûr que la communication ne passe pas et que la conversation soit stérile. Dans ce cas rare, je renouvelle l'expérience ultérieurement ou j'essaie d'entrer en contact d'une façon détournée. J'ai à faire à des adolescents qui ont été malmenés par la vie, qui n'ont aucune confiance en eux et en l'adulte et qui ont besoin de tester, de vérifier avant d'oser se livrer. Je considère que je dois déployer des moyens pour permettre le tissage de liens. A ce niveau, j'ai la chance de travailler dans un service qui offre toute latitude et qui permet de sortir du champ traditionnel en l'occurrence pour moi la classe, et d'imaginer autre chose ailleurs, dans un contexte différent.

La phase d'accueil est donc le premier épisode d'un accompagnement que nous construisons ensemble. Il est important que les sensations éprouvées soient le moins angoissantes possible. C'est à partir de ce que le jeune va donner que je vais l'aider à construire son projet. Nous sommes dans une relation d'échange, de contrat avec l'autre. Etymologiquement, le mot accueillir signifie cueillir, choisir et rassembler. L'accueil que je propose ne se limite pas à quelques règles de courtoisie. C'est la rencontre entre un jeune usager et l'institution que je représente, c'est la mise en relation entre ce jeune usager et moi-même.

Mon intervention auprès du jeune s'inscrit dans un travail d'équipe au cours duquel je vais partager mes observations avec mes collègues qui, de leur côté ont mené une démarche similaire. Nous utilisons une grille sur laquelle nous repérons quelques compétences transversales. Grâce à cet outil commun, nous pouvons mettre à plat nos observations respectives, analyser, confronter les données, comprendre la nature des besoins du jeune.

Cette concertation débouche sur une synthèse écrite dont la finalité est d'offrir des outils de réflexion, des pistes de travail au jeune et à son référent afin d'imaginer un accompagnement.

➤ L'ACCOMPAGNEMENT

Même si ce mot peut être considéré comme mot valise parce que sa définition est très vaste et surtout qu'il est très en vogue, l'accompagnement constitue l'essentiel de ma mission. Je suis chargée de proposer un accompagnement scolaire mais aussi depuis quelques années, un accompagnement socio professionnel. Ces deux fonctions sont très complémentaires. En effet, le principal mode de reconnaissance sociale d'un enfant est la reconnaissance scolaire. C'est au cours de sa scolarité, que l'élève, futur adulte, prépare son insertion dans le monde professionnel, son intégration sociale.

L'accompagnement scolaire constitue l'essentiel de ma mission mais les « élèves » que j'accueille ne sont pas des élèves ordinaires. Ils ont rompu les liens prématurément. Cela signifie qu'ils n'ont plus de repères, plus de statut, plus aucun mode d'inscription dans le système social. L'objectif premier de l'accompagnement est de rendre le jeune acteur de son histoire. L'accompagnement scolaire vise à lui proposer une démarche pédagogique personnalisée adaptée à ses besoins mais aussi et surtout basée sur ses potentialités. Il s'agit de faire émerger une prise de conscience chez le jeune, le mettre en confiance pour qu'il réalise qu'il a de la valeur. Aucun individu n'est une page blanche, chacun cache du potentiel.

Il n'y a pas de méthodes prédéfinies, pas d'outils magiques, mais il y a des grandes règles : Tout d'abord, ne pas perdre de vue les premières informations collectées au cours de l'accueil. Ensuite, ne pas chercher à bruler les étapes, laisser le temps à l'usager de s'installer, de prendre confiance. Construire du lien. Il faut souvent plusieurs semaines, voire des mois pour instaurer une relation de confiance. Travailler ensemble et inscrire le travail dans un partenariat. Le jeune doit sentir qu'il est au cœur d'un dispositif dont il a le rôle principal. Je considère que pour que la pédagogie soit active il faut que l'apprenant se sente concerné et mette du sens. C'est d'ailleurs toute la difficulté de ma mission. Comment remobiliser des enfants qui se croient incapables ? Comment donner du sens à un facteur d'échec ?

A partir des observations collectées au cours de l'évaluation, je mets donc en œuvre un programme d'accompagnement en concertation avec l'intéressé. Je possède un panel d'outils que je remanie le plus souvent. Certains parlent de « bricolo pédagogie ». C'est en effet parfois un peu de bricolage. L'idée est de trouver le « truc », l'élément déclencheur.

Je n'accorde pas une très grande importance aux outils que j'utilise, par contre, je privilégie l'aspect relationnel. L'échec scolaire des enfants que je reçois est symptomatique de leur histoire. Je dois faire preuve d'une certaine empathie et pouvoir pénétrer cette histoire pour les comprendre et imaginer des situations pédagogiques adaptées. Le programme m'importe peu même si je dois satisfaire certaines exigences. Ma priorité est de créer les conditions qui permettent l'instauration d'une « authentique relation d'aide », c'est-à-dire, une relation basée sur l'écoute, la compréhension et la reconnaissance mutuelle. Je consacre donc beaucoup de temps à l'écoute. Chaque séance commence par un temps d'accueil où chacun peut, s'il le souhaite, prendre la parole et communiquer ses inquiétudes, ses angoisses, ses colères, ses joies aussi heureusement ! Ensemble, nous recollons des morceaux de vie brisés et nous nous projetons. Petit à petit renaît la confiance. Petit à petit les peurs s'estompent et les esprits se libèrent. Carl Rogers a nommé cela « la rencontre essentielle ». Tout comme lui, je crois que cette relation de confiance conditionne la réussite du projet. Mis en confiance, le jeune s'autorise à se tromper, à recommencer. Il sait qu'il ne sera pas jugé. La pédagogie de l'erreur prend tout son sens. Le temps aidant, il va gagner de l'autonomie, sortir de sa coquille et s'ouvrir au monde. Il va de soi que je ne mène pas ce combat toute seule. Je suis entourée d'une équipe de professionnels et mon intervention s'ancre dans un travail global autour du jeune.

L'accompagnement scolaire ne se résume donc pas à quelques pages de français et de maths. L'objectif n'est pas de fabriquer des bons élèves mais plutôt de donner des outils pour que ces

jeunes en difficulté deviennent un jour des citoyens responsables. C'est pourquoi, je développe des thèmes de vie sociale comme le droit du travail, la santé ou la sexualité. Nous menons par exemple avec ma collègue éducatrice spécialisée une action autour des addictions et pouvons faire intervenir des représentants de l'ANPAA. Ensemble, nous faisons tomber certains tabous, nous abordons des sujets graves avec nos interlocuteurs médusés par ce qu'ils découvrent. Nous amorçons un changement.

Mon deuxième champ d'intervention concerne l'accompagnement socio professionnel. Ce support de travail est un excellent tremplin pour entrer d'une façon détournée dans les apprentissages et progressivement faire sa place en entreprise et dans la société.

Le parcours est découpé en étapes. En premier lieu, je mets en place des séquences qui permettent la découverte des métiers. Celles-ci prennent différentes tournures selon le public : entretiens collectifs, individuels, recherches, questionnement, visite d'entreprises, rencontres de professionnels. Il s'agit alors d'une sensibilisation au monde du travail. Commence ensuite le parcours en entreprise qui peut être plus ou moins long et dont l'objectif est de choisir un métier et de travailler l'orientation professionnelle. L'influence du groupe pendant les séances de retour du vécu est importante. Chacun témoigne, raconte ce qu'il fait, comment il vit son stage, donne ses impressions. Ces moments sont riches, ils permettent d'accroître la découverte. Cette étape est jalonnée d'embûches mais c'est de loin la plus intéressante car on peut y voir des jeunes gens s'épanouir. A ce moment, ma mission s'élargit car je dois sortir de l'institution, mettre le jeune en scène à l'extérieur dans le milieu ordinaire et vérifier qu'il y a sa place. Je prends contact avec des chefs d'entreprise susceptibles d'accueillir des stagiaires, je présente ma structure, ma mission, le jeune. Après cette première prise de contact, je présente le jeune avec lequel j'ai au préalable préparé l'entretien. Nous mettons le stage en place grâce à une convention, nous organisons le suivi, fixons des rendez-vous pour les bilans intermédiaire et final. Je veille à ce que chaque interlocuteur se sente rassuré. Je dois pouvoir répondre à la fois aux préoccupations du jeune et à celles du maître de stage. Je dois être à l'écoute, analyser ce que j'entends et réajuster si nécessaire. Le travail de médiation est important. Il évite souvent des ruptures, il permet à des stagiaires de finaliser leur stage ; il permet à des maîtres de stage de prendre du recul et d'éviter la rupture. Le travail en équipe l'est aussi. Chaque information rapportée par un collègue peut être déterminante et expliquer un changement de comportement, une baisse de régime. En cela, les réunions hebdomadaires sont indispensables ; de même que les séances d'analyse des pratiques qui permettent grâce notamment à des études de cas, de relativiser, d'ajuster le travail ou de réfléchir à des solutions plus adaptées.

Compte tenu des antécédents scolaires, l'apprentissage est la voie la plus plébiscitée par les stagiaires. Avec mon collègue éducateur technique, nous organisons donc des visites au CFA, des rencontres avec des formateurs pour aider les jeunes à se projeter et surtout les rassurer. Petit à petit nous tentons de cheminer vers la concrétisation du projet. Celle-ci symbolise la reconnaissance officielle d'un statut mais très souvent hélas, les jeunes sabordent leurs efforts au moment de concrétiser.

L'accompagnement peut être enrichi lorsque nous parvenons à conduire des actions transversales. Nous avons par exemple par le passé, mené des projets sur des thèmes comme l'eau ou l'environnement, sur des filières ; la filière lait par exemple. Nous avons aussi à plusieurs reprises monté un journal. En ce moment, nous essayons de mener à son terme le projet préhistoire. Ces actions communes permettent de créer du lien entre les différents pôles du centre de jour. Elles offrent aussi des applications concrètes à des jeunes qui ne donnent aucun sens aux apprentissages scolaires. Il est malheureusement difficile de les mettre en œuvre pour des raisons d'organisation interne.

L'essentiel de mon travail repose donc sur la construction de lien, néanmoins mes attentes et la nature de mes interventions diffèrent d'un module à l'autre.

✓ *Sur le module CFAS :*

Mon intervention est sous tendue par des exigences externes. Le module se divise en deux : le pré apprentissage et l'apprentissage adapté. Les modes opératoires sont beaucoup plus ciblés et précis que dans le cadre du TAF. En effet les modules de formation sont officiellement repérés. Les jeunes qui en relèvent ont un statut, une reconnaissance officielle. La plus grande difficulté est d'installer et faire comprendre le cadre. Par contre la mise en œuvre est assez simple car elle émane d'un travail collectif à l'échelle régionale. Les supports d'enseignement sont basés pour le pré apprentissage sur le socle commun des connaissances et des apprentissages. Les outils de suivi et d'évaluation sont également pensés et travaillés au sein du CFAS même si chaque formateur se doit de les adapter à son public.

Je dois aussi établir la programmation annuelle des activités d'enseignement général en lien avec mon équipe, assurer l'organisation pratique des groupes (emplois du temps, calendriers de formation...), être en lien avec le CFAS.

✓ *Sur le module TAF*

Il est beaucoup plus complexe de définir mon mode d'intervention. Je considère que sur le TAF ma mission est plus éducative que pédagogique. Contrairement au module CFAS, les jeunes n'ont aucun statut officiel, aucune reconnaissance. Ils n'ont pas ou peu de point d'ancrage. Notre travail est de les accrocher, de susciter l'envie. Je fais donc comme je peux. J'essaie de développer des moyens, d'imaginer des situations originales, de varier les supports, les plaisirs, pour les étonner, pour rendre la « chose » plus accessible mais cela reste compliqué. Les ateliers que nous proposons sont en effet encore trop formels et ne répondent pas forcément aux besoins des jeunes présents. Ces enfants présentent beaucoup de troubles de l'attention notamment. Il est nécessaire d'adapter les modes d'intervention ; en organisant des séances courtes et variées, en proposant un accompagnement individuel. Ils ont aussi besoin d'expérimenter. Il serait intéressant d'alterner des séquences courtes en individuel avec des séquences plus longues en collectif. De même qu'il serait intéressant d'alterner des séquences à l'extérieur axées sur la nature, l'environnement et d'autres à l'intérieur où l'on pourrait réinvestir l'écrit et le calcul à partir des découvertes réalisées à l'extérieur. Ce jeu entre le dehors et le dedans pourrait s'appuyer sur un travail transversal et pourrait déboucher sur une entrée nouvelle dans les apprentissages.

Je garde toujours en tête que ma mission est d'aider ces jeunes à se construire. Je n'ai pas la prétention de les former. Par contre j'aimerais pouvoir leur donner des outils ou des pistes pour qu'ils apprennent à prendre du recul, à réfléchir, les aider à acquérir de la méthode, des savoir être, quelques savoir faire, les aider à grandir, à prendre de la confiance. Le centre de jour n'est qu'un passage. Je voudrais qu'il soit pour eux un tremplin qui leur permette de rebondir ailleurs...

Quel que soit le module, le chemin est balisé par des règles, des lois, des devoirs que nous nous devons de respecter. Nous nous devons aussi d'aider nos jeunes interlocuteurs à mieux intérioriser ces règles afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et autonomes.

M-L.D,
Formatrice.

L'E.P.S au centre de jour doit cibler quelques objectifs. Certains sont transversaux et donc communs aux autres disciplines, d'autres sont plus spécifiques et propres à l'EPS.

Les objectifs transversaux : D'une manière globale, mon intervention éducative consiste à amener les différents jeunes à mieux accepter les règles de vie et le cadre définis pour et par le centre de jour, ainsi que les différentes règles inhérentes aux activités que je propose. D'une manière plus spécifique, elle consiste à amener chaque jeune à accepter la contrainte physique et environnementale et à prendre confiance en soi (être capable de...). Par ailleurs, je cherche à travailler sur le dépassement de soi et le développement de l'autonomie.

Les objectifs spécifiques à l'EPS :

- **les sports collectifs** : d'un point de vue global, les activités de coopération et d'opposition jouent un rôle structurant pour le groupe et socialisant pour le stagiaire. D'un point de vue spécifique, on note une ouverture sur un grand nombre d'acquisitions (richesse des manipulations et de la motricité sollicitées ; maîtrise corporelle et contrôle de soi imposés par le règlement ; enchaînement et multiplicité des signaux à percevoir). Néanmoins, le nombre de jeunes présents dans chaque module limite un peu ce rôle là. Donc, plus simplement, les sports collectifs sont le terrain privilégié pour le développement de la coopération, du respect des règles et des autres.

- **les sports de raquette** : en badminton, le temps de traitement des informations est facilité du fait des trajectoires freinées par le volant et de l'absence de rebond. En squash, en tennis et en tennis de table le moindre appel aux ressources énergétiques rend la pression émotionnelle et psychologique relativement importante. Dans les deux cas, les notions d'action, de temps d'action, de cible, de traitement de l'information, de gestion de rapport de force et de résolution technique et tactique donnent corps à l'expérience stratégique des stagiaires et suscitent leur attention et leur concentration.

- **les sports de combat** : en boxe notamment, mais aussi au travers de jeux d'opposition et d'immobilisation, l'accent est porté sur la découverte et l'utilisation de ses propres ressources, la confiance en soi, la volonté, le respect de l'éthique du combat et la maîtrise des facteurs émotionnels. Ce que l'on recherche : solliciter les ressources affectives et relationnelles du stagiaire (agir sur soi ; premier temps), utiliser en sa faveur les énergies de l'adversaire, développer des techniques de défense et d'attaque, de déséquilibre et d'immobilisation (agir sur l'autre ; second temps) et, se conformer à la règle et au respect mutuel pour élaborer une stratégie ayant pour but de vaincre l'adversaire (tout le temps).

- **les activités physiques de pleine nature** : d'un point de vue global, l'équitation, le V.T.T, l'escalade, le golf et la marche active (randonnée) confronte le stagiaire à un environnement qui génère de l'incertitude et de l'émotion et qui contribue à construire son autonomie, à le responsabiliser face à une activité nécessitant l'application de règles de sécurité strictes et à le sensibiliser à la nature.

- **le demi-fond** : cette activité n'est proposée que pour les stagiaires du module PAPP et est le support de l'évaluation du premier trimestre (elle sera également peut-être pratiquée sans évaluation au cours du 3^{ème}). L'objectif premier est de préparer ces stagiaires à cette

activité qu'ils rencontreront au CFA l'année suivante. Par ailleurs, d'un point de vue global elle contribue pour le jeune à : mieux se connaître, savoir se dépasser, analyser ses actions, se découvrir et se responsabiliser.

Ma pratique privilégiera très largement l'évaluation et l'observation des différents stagiaires en s'appuyant sur diverses activités sportives (l'intérêt de chacune d'entre elles est détaillé ci-après) pour s'orienter dans un second temps vers l'apprentissage de gestes sportifs et le développement de la motricité. Ce dernier est bien présent mais l'objectif principal est d'observer. Observer ce que chaque stagiaire développe dans telle ou telle activité, comment il se comporte avec telle ou telle personne, et de constater ou non une évolution au fil de ses présences.

Par ailleurs, le choix de l'activité en terme de pertinence se fera selon les modules. Au centre de jour nous en distinguons 3:

- **le module évaluation** : comme son nom l'indique, ce module doit nous permettre sur une période prédéfinie (4 semaines sauf exception) d'évaluer les compétences propres et transversales du stagiaire. Il est donc intéressant au terme des 12 séances d'E.P.S de pouvoir observer chaque jeune dans 12 activités différentes. Dans la mesure du possible (en fonction des admissions et/ou départs) je mets en place une marche active dès la première séance. Ensuite, selon les disponibilités et les conditions météorologiques, nous aurons une séance dans chacune de ces activités : les sports de raquette (tennis, tennis de table, squash et badminton), les sports collectifs (foot salle et basket), de l'équitation, de l'escalade, du VTT, de la boxe, du golf et du roller (ou du hockey en salle).

- **le module PAPP (préapprentissage)** : au-delà des objectifs communs aux autres groupes (à travers un maximum d'activités), l'E.P.S doit aussi préparer les stagiaires pré apprentis aux activités qu'ils pourront rencontrer au CFA. Ainsi, ils devront s'évaluer sur celles-ci dans le but de faire des choix pertinents. Nous mettrons donc l'accent sur ces 3 activités : le demi-fond, le badminton et l'escalade.

- **le module TAF** (terrain action formation ; 4 demi-journées maximum par semaine) : pour ce dernier, le programme n'est pas défini à l'avance. Il varie en fonction des problématiques posées par les stagiaires et de leur nombre. Aussi il peut être intéressant ici de susciter l'intérêt d'un jeune sur de nouvelles pratiques, de les lui faire découvrir pour voir émerger un certain plaisir source d'apprentissage au sens large ; ou bien de le conforter dans une activité qu'il affectionne déjà et de lui proposer des perspectives d'apprentissage plus approfondies. Le choix de l'activité en terme de pertinence se fera donc comme il est précisé précédemment selon le groupe, sa composition, les difficultés qu'il rencontre et les problématiques qu'il développe.

N.O,
Professeur d'EPS.

OBJECTIFS GENERAUX

L'éducation artistique s'intéresse aux démarches créatrices et à leurs produits visuels et plastiques.

L'éducation artistique explore le champ (contenu, méthodes, moyens) du langage de l'image (par la communication visuelle).

L'éducation artistique conduit à une attitude critique vis-à-vis de tous les phénomènes visuels et tactiles.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Développement du regard et du toucher : Tout débute avec la perception sensorielle ; elle aide l'enfant à s'orienter dans le monde des formes, des couleurs, des structures, à les distinguer. Peu à peu, s'y mêle la perception rationnelle, qui seule permet une véritable expérience visuelle et tactile parce qu'elle s'épanouit parallèlement au développement de la pensée.

Chaque exercice de l'éducation artistique doit avoir pour but d'intensifier la perception. La perception détermine notre comportement vis-à-vis de la réalité.

Le fort intérieur de l'homme est une sorte de récipient où se collectent, s'assemblent et se conservent une infinité d'expériences, jusqu'à ce que, tous les éléments nécessaires étant réunis, ils contraignent à s'exprimer. Arno Stern parle de « mélodie des fibres à l'intérieur de l'être ».

La créativité entraîne :

- Le développement de la sensibilité
- Le développement de la réceptivité
- Le développement de la mobilité d'esprit
- Le développement de la faculté d'analyse et de synthèse

La créativité n'a pas d'origine particulière, elle est tapie à l'état latent chez tout homme quel que soit son âge et cela à des degrés divers. On parle de créativité plane ou de créativité en spirale : les prédispositions sont simplement favorisées ou gênées par le monde extérieur.

Dans tout processus de création, il y a : l'élaboration, l'incubation, l'illumination.

Dans l'atelier : nous cultivons la spontanéité et la jubilation.

Nous apprenons à distinguer les couleurs primaires, à trouver leur complémentaire par mélange, abordant le domaine des contrastes clair/foncé, des principes d'interaction et de l'interdépendance des couleurs.

Nous apprenons à user d'initiative personnelle par différentes techniques (le dessin, la peinture, la pyrogravure, le collage, le modelage, la sculpture sur béton cellulaire, le cartonnage, l'encadrement).

Ma méthode :

Je me suis aperçu que le dessin par carroyage (agrandissement par carreaux) était le moyen le plus approprié pour donner à nos jeunes le sentiment d'être à la hauteur. Nul n'est besoin de savoir dessiner ou de posséder ce fameux « coup de crayon » ou de « pinceau dans l'œil » pour parvenir à un résultat flatteur. Quand ils veulent bien me faire confiance, ils comprennent vite l'avantage de cette technique. En même temps, elle me permet à moi d'évaluer rapidement leurs compétences en calcul (division) et dans leur maniement de l'équerre. S'ils vont jusqu'au

bout (c'est-à-dire au-delà du traçage du dessin, jusqu'à la mise en couleur et au vernissage), je vais aussi pouvoir évaluer leur capacité de concentration dans la continuité.

Comment leur faire accepter le carroyage ? Rien de plus simple ! Par le biais du sacro-saint pétard, on dessine le portrait de Bob Marley ; emballé c'est pesé ! Ils ne se rendent même pas compte qu'ils sont dans le monde rationnel du travail. Après Bob Marley, encouragés par le rendu, les moins paresseux se lancent dans l'agrandissement de l'image de leur choix.

Le matériel :

Outre la possibilité qui nous est offerte d'acheter le matériel nécessaire, je tiens à montrer aux jeunes que l'on peut créer à base de récupération : d'où l'intérêt de stockage de cartons de poubelles de rue, de caquettes en bois pour la pyrogravure, de blocs de tapisserie de chez Peintures GAUTHIER et de rouleaux de papier de l'ancienne et regrettée usine SONOCO.

Pour la peinture et la colle magique (qui sert également de vernis) une commande est passée une à deux fois par an à l'usine Wilalex Magbel (ZI de Jambourt – Route Nationale 20 – 31550 CINTEGABELLE – Tél. 05.62.11.53.43 – Fax. 05.62.11.53.48 – a.smaili@wanadoo.fr).

Pour le modelage, je vais chercher des pains de terre chez CLAROUS à MANE ; pour le graphisme : fusains, craies conté et sanguine, à LA MOUSSON SAINT-GIRONS. Les commandes pour la pyrogravure (transfo. et pointes chez SURRE à FOIX). Pour l'encadrement, baguettes en bois naturel chez Monsieur BRICOLAGE.

Pour les bombes aérosol des fresques sur mur, le fournisseur attitré est SOUTH CENTER à TOULOUSE.

PROJET FRESQUES

Afin de travailler l'interactivité, Marie-Line et moi avons pensé à une fresque extérieure sur le thème de « La naissance de l'humanité jusqu'au langage ».

Nous travaillons la maquette en atelier. Nous y dessinerons et y découperons aussi les pochoirs à grandeur réelle du mur. Quand tout sera fin prêt, nous pourrons songer à un échafaudage.

L'intérieur du gymnase est toujours à l'ordre du jour sur les thèmes du sport. Le seul hic, s'est la protection du sol peint : les jeunes ont du mal à respecter cette consigne et ont tôt-fait d'emporter de la peinture sous leurs semelles. Les bombes aérosols projettent d'infimes particules de pigments qui se déposent partout et de plus, leur gaz est nocif en intérieur. Conclusion : pour l'intérieur, il faudra se limiter à la peinture à l'eau et au pinceau, chose pas évidente car les jeunes revendiquent la bombe pour peindre sur les murs...

En fin d'année scolaire, il est bon de recueillir le travail des uns et des autres dans un journal. Une exposition de leurs travaux est la meilleure récompense aux efforts et aussi un moment de réjouissance collective.

Approches différentes en atelier selon le module :

Pour tous, au début, pour détendre l'atmosphère et faire connaissance, je leur demande ce qu'ils aiment ou n'aiment pas. Pour les garçons, c'est parfois par le biais du sport en leur proposant de feuilleter des revues (foot, rugby, moto, tuning, skate board) puis de choisir, dessiner ou décalquer un modèle. Pour certaines filles, ce sera en plus de ces revues, la mode, la coiffure et le portrait, les fleurs, les animaux. Certains refusent un modèle et dessinent à main levée un manga parce qu'ils en ont l'habitude. Ceux-là, s'ils ne sont pas trop velléitaires, feront partie de ceux qui se lanceront dans de grands formats quelques séances plus tard. Si d'autres ne parviennent pas à choisir un modèle, je leur demande simplement d'écrire leur

prénom en tag sur une carte et de le décorer. Je les aide à donner un peu de perspective à leurs lettres et la plupart du temps, ils demandent à refaire l'exercice façon poster en y adjoignant le nom de leur banlieue.

1 / Avec les évalués

D'une façon ou d'une autre, ces jeunes-là deviendront de futurs TAF, ou de futurs PAP, ou bien s'en iront. Si le jeune s'accroche un peu, je tente le carroyage. Certains évalués ne dépasseront pas le stade du coloriage. Je leur prépare à cet effet des séries de mandala, plus complexe que de simples coloriages (ce qui leur permet de décompresser). Mais le but du module est de les pousser à toucher un peu à tout afin de découvrir le domaine dans lequel ils se sentiront le plus à l'aise. Ils s'y livreront davantage.

2 / Avec les pré-apprentis

C'est avec ceux-là que la notion d'élaboration d'un projet est la plus probante parce que les jeunes sont sensés être présents tout l'année et sensés fournir un effort de longue haleine. C'est encore avec ceux-là que peut se travailler la transversalité, en faisant appel aux grands thèmes qui peuvent être nourris par chacun des ateliers. Si les TAF restent libres dans le choix de leur créativité, les PAP sont tenus d'accepter les contraintes d'un thème imposé.

3 / Avec les TAF

En général le jeune choisit lui-même l'atelier d'arts plastique au moment de l'élaboration de son programme à la carte avec le chef de service. Donc, logiquement il devrait s'y retrouver pour imaginer et créer. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas et l'atelier devient vite un prétexte à se la couler douce. Il est indispensable de rappeler régulièrement au jeune que c'est lui qui a voulu être là donc de se tenir à son engagement.

H.M-E,
Intervenante en Arts Plastiques.

Avant propos : Il est déjà difficile de savoir faire soi-même, plus encore d'apprendre aux autres malgré leur bonne volonté, mais carrément impossible de transmettre son savoir lorsque les sujets sont réfractaires.

Il m'apparaît donc important d'approprier les réalisations personnelles ou collectives aux souhaits et préoccupations des jeunes qui nous sont confiés.

Par ailleurs, il est indispensable que les jeunes soient acteurs de leur projet et donc consentants, même s'ils n'ont pas forcément choisi d'être avec nous.

Il est donc nécessaire de proposer des activités ludiques voire attractives qui attisent leur curiosité et leur donnent envie de faire et d'apprendre.

Il est par ailleurs impératif que l'adulte soit à l'écoute des demandes et des besoins, ouvert aux propositions dans la mesure du possible, qu'il suive et encourage le jeune dans ses démarches et qu'il travaille avec le jeune en servant de guide et de modèle.

1) Chercher et créer des liens entre les différents ateliers.

a) Les liens entre l'atelier technique et l'atelier art plastique sont complémentaires par nature, même s'ils se suffisent à eux-mêmes, il arrive régulièrement qu'ils travaillent ensemble sur un projet commun en amont ou en aval suivant les cas et les besoins.

La concurrence entre ces deux ateliers n'existe pas, puisque les activités proposées sont complémentaires, au contraire l'activisme d'un atelier crée des activités chez son voisin.

b) Les liens entre l'atelier technique et l'enseignement général n'ont à priori pas de rapport direct, l'un étant basé sur la technique tandis que l'autre ne se reconnaît qu'à travers la théorie. Et pourtant ces liens existent dans la complémentarité ; ils sont indissociables pour la bonne compréhension d'un processus ou l'application d'une pratique (par exemple, il est indispensable d'intégrer la notion d'échelle à la lecture d'un plan ainsi que tous les langages schématiques s'y rapportant).

La réalisation de l'objet dessiné en plus petit ou plus grand permet de matérialiser la connaissance théorique, mais surtout de donner un sens pratique et utile qui justifie son apprentissage.

c) Les liens directs n'existant pas entre l'atelier technique et l'atelier sport, il est d'autant plus nécessaire de les provoquer en recherchant les activités utiles au sport (par exemple, entretenir des skis, réparer des vélos ou fabriquer du matériel de sport).

Ceci permet aux jeunes de mettre en valeur et de respecter leur travail, mais aussi de moins se comporter en consommateur tout puissant.

2) Diversifier les petites activités individuelles

Chaque type d'activité a des vertus différentes et ne permet d'évaluer qu'une parcelle des capacités requises manuelles ou intellectuelles.

Il est donc important de se poser la bonne question, à savoir (qu'est ce que l'on recherche comme type de capacité et de trouver l'activité qui répond le mieux à cette demande).

a) La créativité : offre la possibilité de créer en faisant travailler son imaginaire et donc de matérialiser ses pensées (la peinture, la sculpture, la poterie et plein d'autres activités permettent de découvrir et d'entretenir cette faculté).

Toute la difficulté à évaluer et apprécier la créativité réside dans la subjectivité des appréciateurs, mais aussi dans l'art et la manière de présenter ses œuvres.

b) La dextérité : Peut être facilement évaluable de façon objective et comparative grâce à des supports d'activité très variés allant de la capacité d'enfoncer des pointes de façon régulière pour un support de fils tendus à l'élaboration d'une maquette de planeur, d'un voilier ou d'une maison .

Par ailleurs, un exercice qui permet d'évaluer la dextérité fait très souvent ressortir la capacité à se contenir nerveusement.

c) L'application d'une méthode : met en évidence deux facteurs complémentaires d'évaluation , d'un côté la faculté de s'organiser dans son travail en suivant des règles aussi précises que logiques et de l'autre accepter et suivre des réglementations pré formatées dans un langage universel (ex. : le montage d'un meuble en kit) mais encore mettre à l'échelle un objet ou un ensemble pour le représenter dans une autre dimension tout en respectant ses proportions.

d) L'application d'un processus : dévoile la compréhension et l'adaptabilité à utiliser et mélanger les matières pour en faire des matériaux nouveaux, tout en tenant compte de leurs caractéristiques propres (ex. : pour faire du béton, il faut mélanger du ciment avec du sable ou du gravier et de l'eau) le dosage étant relatif en fonction de la réalisation.

3) Les moyens à mettre en place

a) Adapter les activités aux nouveaux arrivants:

Les activités simples et variées relativement rapides à réaliser sont à proscrire pour des nouveaux arrivants et les jeunes en cours d'évaluation ainsi que toute personne de passage.

Le choix des activités proposées doit être en rapport des inspirations du jeune, de ses capacités et de sa maturité.

Elles doivent cependant être représentatives d'une technique de fabrication, avoir un aspect ludique et pouvoir être emportées facilement par le jeune en guise de souvenir mais surtout dans le but de satisfaire la fierté du jeune à travers sa réalisation.

Il est donc primordial que l'objet en question soit présentable, utile ou décoratif il doit mettre en valeur les capacités de réalisation du jeune.

Certaines valeurs de savoir être (respect des personnes) ainsi que les règles de vie et de sécurité (respect des consignes) doivent déjà être suggérées.

b) Trouver des chantiers appropriés :

Afin de satisfaire l'orientation professionnelle des PAPP et des TAF les réalisations doivent être plus techniques que les EVA et en rapport à ce qui se fait dans le monde du travail ou à défaut l'enseignement technique.

Les activités doivent être, si possible, en rapport avec le métier choisi ou pressenti par le jeune, les chantiers permettent de se rapprocher au plus près de la réalité du monde des adultes et du travail.

Ces petits chantiers doivent être diversifiés afin d'offrir le plus de choix possible, ils doivent aussi être organisés par l'éducateur comme un grand chantier en référence à ce qui se fait habituellement.

L'organisation d'un chantier : commence par sa prévision, l'étude de son coût ou besoin en matière et temps, un plan ou un modèle sont souvent recommandés pour savoir de quoi on parle, le matériel doit être Secure en bon état et adapté, les matériaux et techniques doivent se rapprocher au plus près de la réalité, les notions de sécurité doivent être claires et précises.

b) Comment utiliser le temps d'atelier en fonction du niveau des jeunes :

L'emploi du temps des jeunes peut être adapté par demi ou quart de journées en fonction de leur capacité à se concentrer ainsi que de leur motivation et besoin.

La périodicité de présence dépend du projet de la personne ainsi que de sa maturité, les activités proposées sont automatiquement tributaires de l'espace temps qui peut être consacré à leur réalisation.

4) L'organisation de l'atelier

Pour que les jeunes s'approprient l'atelier :

Il faut tout d'abord qu'ils s'y sentent en sécurité, d'où la nécessité de faire respecter des règles simples mais précises en rapport à ce qui se fait dans un atelier en général.

Respect des autres, de soi-même, du matériel et des règles de sécurité.

Il faut aussi que l'atelier soit représentatif de ce qu'il peut proposer comme activité et qu'il soit aménagé en fonction.

L'adulte se doit d'entretenir et de vérifier régulièrement le matériel (son stockage, son état de marche, l'affûtage des outils ainsi que l'état des connexions du matériel électro-portatif).

5) Réaménager l'atelier technique

Il serait appréciable d'avoir un petit local annexe, pour pouvoir stocker les matériaux ou objets qui prennent de la place et ne servent que ponctuellement.

Il faut prévoir de changer le lavabo de l'arrière salle par un évier étanche et fonctionnel puis de carreler ou protéger le mur.

Il devient nécessaire d'installer un véritable petit établi fixe de menuisier, pour pouvoir travailler les pièces de bois dans de bonnes conditions et éviter de casser les petits établis qui ne sont pas adaptés aux grosses charges .

6) L'enseignement du code de la route

La préparation à l'ASSR 1 et l'ASSR 2 doit être faite de façon régulière (1heure 30 par semaine) et répartie dans le temps jusqu'à l'obtention finale (du petit permis).

L'intérêt pour nos jeunes en plus de l'aspect pédagogique évident de l'apprentissage du code de la route est pour eux d'obtenir leur première reconnaissance officielle de compétences (petit diplôme).

F.P

Educateur technique remplaçant.

LES OBJECTIFS DE L'ATELIER CUISINE

- 1 – Approcher et affiner un projet professionnel
- 2 – Assimiler les règles de base
- 3 – Apprendre et comprendre le respect d'autrui, de l'ordre donné, de la méthode qu'exige cette profession
- 4 – Aborder la notion de plaisir, de partage et d'échange
- 5 – Valoriser ses apprentissages et savoir faire
- 6 – Evaluer et dresser un bilan des compétences requises
- 7 – Conclusion
- 8 – Exemple de journée type

1 – Approcher et affiner un projet professionnel

Aider et orienter un jeune adolescent vers les métiers de bouche : cuisine, charcuterie, boucherie, boulangerie, etc...

L'orientation passera forcément par une information théorique sur le métier afin que le jeune ne se fasse pas de fausses idées à propos de celui-ci :

- les horaires
- le salaire
- les contraintes

Mais aussi les différentes opportunités qui sont offertes à cette profession (travailler à l'étranger ou sur un bateau) sont autant de critères qui ont leur importance dans l'orientation et l'aide que l'on peut apporter à un jeune.

Les évalués : le but est de les intéresser par la discussion à une approche, une découverte qui passe par l'élaboration de recettes simples à mettre en œuvre. Cette approche permet de déceler déjà les aptitudes ou pas pour ces professions. Leur envie de faire, le respect de la tenue et de l'hygiène, leur comportement, seront autant d'éléments qui peuvent nous éclairer sur les capacités du jeune à s'orienter vers un métier de bouche.

Le T.A.F (Terrain d'Actions Formatives) : le travail pour les jeunes accueillis en TAF sera divisé en deux phases :

- 1 – Approche, découverte, survol.
- 2 – Recherche, techniques, approfondissement.

Première phase :

Le jeune accueilli en atelier cuisine aborde et approche le métier de cuisinier et des métiers de bouche dans leur généralité sous la forme d'ateliers ludiques dans lesquels par des recettes simples, de repas ou de pâtisserie, il découvrira la cuisine. Ces ateliers seront plus axés sur le « comment faire » que le « faire soi-même » au départ. Ils permettront ainsi de survoler les différentes applications.

Deuxième phase :

Celle-ci est la continuité de la première, nous sommes moins dans le ludique. Le travail d'approfondissement commence par des ateliers que j'appellerai de « curiosité » dans l'approche des techniques et du savoir faire. Ouvrir un peu plus le champ de la découverte des métiers de bouche. Par exemple, visite chez des professionnels pour visualiser in situ le travail. Commencer à s'approprier les différentes ressources que chacun possède. Cette phase va permettre de sensibiliser puis d'orienter plus finement le jeune dans la perspective d'un prochain apprentissage.

Les Pré-Apprentis : l'objectif est d'approfondir la pratique tout en abordant la diversité des métiers de bouche et leurs différents débouchés. Pour cela, des temps théoriques de 1 à 2 heures hebdomadaires seront consacrés à la réflexion, à l'écriture, à des lectures de fiche technique*, ainsi que des rencontres avec les professionnels sur le terrain présentant les différents métiers de bouche.

Cette phase permet de sensibiliser puis d'orienter plus finement le jeune dans la perspective d'un apprentissage.

2 – Assimiler les règles de base

Les règles de base sont nombreuses dans la profession de cuisinier :

- le respect,
- la ponctualité,
- l'hygiène,
- la propreté,
- la rigueur,
- l'attention,
- l'organisation, etc...

Toutes ces règles seront évoquées plus loin et seront répétées lors du déroulement de l'atelier cuisine. Elles feront l'objet de discussion et de moment théorique appuyé par des fiches techniques concernant l'ensemble des normes et des exigences de la profession. Un tableau explicatif servira de support pour mettre en relief le sens des règles citées plus haut.

3 – Apprendre et comprendre le fonctionnement d'une cuisine dans le respect des exigences de la profession

Le respect est essentiel dans la cuisine et sa hiérarchie :

- Celui des dates,
- Des horaires,
- Des consignes de sécurité,
- D'hygiène,
- De propreté,
- De délai du produit,
- De la façon de procéder,
- Du protocole de la mise en œuvre,
- Du fournisseur,
- Du client et du collègue.

Une cuisine ne peut pas fonctionner sans le respect. Une consigne donnée doit être immédiatement suivie d'une réponse.

Il faut aussi de la méthode :

- Pourquoi démarrer un plat avant un autre ?
- Pourquoi choisir une cuisson à une autre ?
- Pourquoi tailler un légume d'une certaine façon ?

Tout est affaire de méthode, de respect, d'application et de savoir-faire. Voilà qui résume dans son ensemble le métier de cuisinier.

Toutes ces notions seront acquises lors des ateliers de cuisine où les jeunes seront mis en situation de travail.

La réalisation d'un repas dans son ensemble permettra d'appréhender les choix de déroulement (par quoi commencer), le mode de cuisson (rapide ou lent), la taille des légumes (mirepoix, duxelles, julienne, ciselage). C'est dans la pratique que se transmet ce savoir faire.

4 – Aborder la notion de plaisir, de partage et d'échange

- La notion de plaisir doit s'exprimer par le fait de préparer, goûter, dresser, décorer, offrir.
- La notion de partage s'acquiert lors de l'élaboration du repas et dans l'idée de consommer ensemble.
- La notion d'échange se crée par le biais du repas et ses moments de discussion. L'échange c'est aussi : préparer des plats qui vous transportent vers d'autres goûts, d'autres saveurs, de nouveaux horizons, une sorte de voyage culinaire.

Les jeunes que nous recevons étant souvent issus de nationalités différentes peuvent faire partager leurs connaissances particulières en matière de cuisine. Ce qui donnera lieu à l'élaboration de plats de différents pays.

Cette notion d'échange intègre aussi toutes les données de partage et de plaisir.

5 – Valoriser ces apprentissages et savoir-faire

Cette valorisation peut se faire sous la forme d'une mise en pratique en élaborant un plat, un dessert ou l'intégralité d'un repas.

Le jeune qui aura acquis un minimum d'expérience dans l'atelier de cuisine pourra confectionner un plat en accord avec le moniteur d'atelier.

Il en dirigera lui-même la préparation, il donnera les consignes sous ma surveillance effacée.

Le jeune profitera ainsi de cette place afin de constater par lui-même de tous les mécanismes de la cuisine : méthode, mise en place, commandement, savoir-faire, choix, élaboration et rigueur.

Le repas sera ensuite un moyen pour que ce jeune puisse nous faire part de ces difficultés ou non et de faire partager aux autres cette expérience et pouvoir ainsi en tirer des conclusions.

6 – Evaluer et dresser un bilan des compétences acquises

Un bilan d'évaluation se fera avec le directeur et l'équipe éducative sous la forme actuelle de cette procédure.

Un tableau d'appréciation* adapté existe pour pouvoir viser les compétences de chacun étant donné les spécificités de cet atelier.

7 – Remarques et conclusions

Les remarques que l'on peut avancer portent surtout sur le matériel et son utilisation : couteaux, trancheuse, cutter, mixer, four, grill, friteuse, etc... autant d'outils qui présentent un danger pour soi et aussi pour les autres (Cf. règlement de fonctionnement de la cuisine en annexe).

Par conséquent, l'atelier cuisine fonctionnera plus sereinement si le nombre de participant n'excède pas 3 personnes.

De plus, il faut prendre en considération le nombre de repas peu élevé du centre de jour.

Il faut dès le départ adapter les horaires aux spécificités de l'atelier. Plus nous démarrerons tôt, plus nous pourrons confectionner dans de bonnes conditions d'apprentissage et de réalisation.

8 – Exemple de journée type

- 8 H à 8 H 30 : Affichage du menu au tableau
 Tenue
 Lavage des mains
 Elaboration du repas

- 12 H à 12 H 30 : Service du repas

- 13 H 30 à 14 H : Vaisselle
 Nettoyage de la cuisine

- 15 H : Atelier pâtisserie
 Théorie sur la cuisine

- 16 H 30 : Fin de l'atelier

« Le terme cuisine désigne l'art de traiter les denrées, les rendre agréables aux goûts et propre à l'entretien de la santé. Il désigne aussi l'endroit où s'effectuent ces transformations. »

D.A,
Moniteur d'Atelier.